



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 014

Le jeudi 28 mai 2020



Président : M. Sean Casey

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le jeudi 28 mai 2020

• (1705)

[Traduction]

Le président (M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 14^e séance du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. Conformément aux ordres de renvoi du 11 avril et du 26 mai 2020, le Comité poursuit son étude de la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19. La séance d'aujourd'hui se déroule par vidéoconférence, et les délibérations seront diffusées sur le site Web de la Chambre des communes.

La webdiffusion montrera toujours la personne qui parle plutôt que l'ensemble des membres du Comité. Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous appelle par votre nom. Lorsque vous êtes prêts, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro.

Avant de commencer, j'aimerais rappeler à tous les participants, et plus particulièrement aux témoins, de bien vouloir utiliser le canal de la langue dans laquelle vous vous exprimez. Si vous passez de l'anglais au français, et inversement, vous devez également changer de canal avant de parler dans l'autre langue.

J'aimerais maintenant remercier les témoins qui sont avec nous aujourd'hui. Nous accueillons maintenant Mohammad Keyhani, professeur agrégé en Entrepreneuriat et stratégie, à l'Université de Calgary, qui témoigne à titre personnel. Nous recevons également Mathew Wilson, premier vice-président des Politiques et relations gouvernementales chez Manufacturiers et exportateurs du Canada.

Monsieur Keyhani, veuillez prononcer votre déclaration liminaire. Vous avez 10 minutes.

M. Mohammad Keyhani (professeur agrégé, Entrepreneuriat et stratégie, University of Calgary, à titre personnel): Bonjour. Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui. C'est un honneur de m'adresser aux députés et à la population canadienne.

Je m'appelle Mohammad Keyhani, et je suis professeur agrégé en Entrepreneuriat et stratégie commerciale à la Haskayne School of Business de l'Université de Calgary. Je souhaite aujourd'hui mettre en lumière deux enjeux et formuler des recommandations à ce chapitre: les compétences numériques et les étudiants étrangers.

Au cours des dernières années, j'ai concentré mes efforts d'enseignement et de recherche sur les technologies numériques dans l'intérêt de la prochaine génération d'entrepreneurs. La technologie change rapidement la façon dont nous lançons et exploitons les nouvelles entreprises de petite taille. De nos jours, un entrepreneur doit savoir ce qu'est un canal Slack, un entonnoir de croissance, un

Zap sur Zapier ou une interface de programmation d'application, sans quoi il va vite perdre du terrain dans la course mondiale.

Le Canada sait qu'il a un problème de clivage numérique. La pandémie de la COVID-19 a fait ressortir davantage l'importance des compétences numériques et de l'économie numérique. Je tiens à souligner que le programme de Crédit canadien pour la formation peut être employé en réponse à l'augmentation soudaine de la demande à l'égard des compétences numériques, en raison de la COVID-19. Je souhaite encourager tous les Canadiens en âge de travailler à se prévaloir du Crédit canadien pour la formation afin d'améliorer leurs compétences numériques. Puisque le crédit est offert pour la première fois en 2020, les Canadiens peuvent l'utiliser pour s'adapter à la nouvelle normalité.

Ce programme s'inspire notamment du programme SkillsFuture de Singapour. En réponse à la COVID-19, Singapour a doublé ses crédits de formation cette année, et je recommande que le Canada envisage de faire de même, surtout s'ils peuvent être utilisés pour l'acquisition de compétences numériques. Voilà qui attirerait également l'attention des Canadiens sur le programme de Crédit canadien pour la formation, pour ceux qui ne le connaissent pas ou qui l'ont peut-être oublié en pleine pandémie de la COVID-19.

C'était ma première recommandation.

En deuxième lieu, je souhaite ajouter que les étudiants étrangers devraient avoir droit à la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants.

La crise de la COVID-19 a incité les chercheurs et les entrepreneurs de tout le Canada à concentrer leurs efforts sur la recherche de solutions aux différents problèmes liés à la pandémie. J'ai eu la chance de pouvoir me joindre aux équipes de recherche de l'Université de Calgary et de les aider à commercialiser leurs technologies de réponse à la COVID-19.

Une de ces jeunes entreprises a pu obtenir l'autorisation de Santé Canada pour produire un écouvillon nasopharyngé en impression tridimensionnelle afin de remédier à la pénurie de ce matériel au Canada. Une autre jeune entreprise a pu appliquer une technologie microfluidique de pointe afin de créer des trousseaux de dépistage du virus de la COVID-19, et de détection de la réponse immunitaire. Cette technologie a bénéficié d'une généreuse subvention des Instituts de recherche en santé du Canada, ou IRSC, qui a été accordée par le gouvernement.

Je suis fier de dire que les chercheurs canadiens qui se trouvent ici même, à l'Université de Calgary, sont en mesure de développer ces technologies. Il était vraiment inspirant de travailler avec ces chercheurs infatigables, qui se lèvent tôt chaque jour pour se rendre au laboratoire, y compris la plupart des week-ends, où ils restent tard la nuit alors que le pays est en confinement.

J'aimerais souligner un fait intéressant à propos des équipes de recherche avec lesquelles je travaille. La plupart d'entre elles sont composées d'étudiants étrangers. Parmi les rares personnes qui ne sont pas des étudiants étrangers, la plupart sont d'abord arrivés au Canada à ce titre, puis ont finalement obtenu la résidence permanente au Canada.

Après l'accident tragique survenu en début d'année où un avion ukrainien a été abattu en Iran, deux journalistes m'ont demandé comment autant de brillants scientifiques pouvaient se trouver à bord d'un seul et même vol. À mes yeux, cela révèle que notre pays ne saisit peut-être pas pleinement la mesure dans laquelle les étudiants et les universitaires étrangers apportent une contribution au Canada.

À vrai dire, Mme Mojgan Daneshmand est une enseignante de l'Université de l'Alberta qui est décédée sur ce vol. Elle entretenait des relations de travail avec notre équipe et aurait probablement contribué aujourd'hui à notre projet de diagnostic de la COVID-19 si elle était vivante. Elle est arrivée au Canada il y a 20 ans en tant qu'étudiante étrangère.

Sur le plan économique, on estime que les étudiants étrangers apportent chaque année une contribution de 22 milliards de dollars à l'économie canadienne, et que leur présence ici crée 170 000 emplois. Le Canada fait concurrence à d'autres pays dans le monde pour attirer les étudiants étrangers. Bon nombre d'entre eux choisissent notre pays non seulement pour la qualité de son enseignement, mais aussi pour sa réputation de société multiculturelle et tolérante.

Beaucoup de gens, y compris de nombreux professionnels et administrateurs de l'enseignement supérieur, ont été déçus par la décision du gouvernement d'exclure les étudiants étrangers de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, ou PCUE. Il y a environ 640 000 étudiants étrangers au Canada, dont beaucoup n'ont pas besoin de la PCUE puisqu'ils bénéficient d'un soutien financier soit d'autres établissements, soit sous forme de bourses. En revanche, nombreux sont ceux qui ont besoin de la PCUE et qui se trouvent dans une situation financière difficile. Ces étudiants étrangers sont plusieurs fois pénalisés par rapport à la plupart des étudiants canadiens.

Tout d'abord, ils paient des frais de scolarité environ trois fois supérieurs à ceux des étudiants canadiens. En deuxième lieu, ils n'ont généralement pas de famille au Canada sur laquelle ils peuvent compter, et ils ne peuvent pas aller habiter dans leur famille pour éviter de payer un loyer maintenant que tous les cours sont offerts en ligne. Troisièmement, leur famille dans leur pays d'origine a du mal à les soutenir financièrement, car beaucoup d'entre elles ont également été touchées par la COVID-19. En quatrième lieu, les emplois que ces étudiants occupaient pour payer leurs études au Canada sont souvent les catégories d'emplois les plus touchées par la pandémie de la COVID-19.

Le Canada est un pays bienveillant, mais, si nous ne nous occupons pas maintenant de nos étudiants étrangers, cela pourrait nuire à notre réputation dans la course mondiale pour attirer à l'avenir des étudiants étrangers. Nos universités dépendent fortement de ces étudiants, qui ont été le principal moteur de croissance du secteur de l'enseignement supérieur au cours de la dernière décennie. C'est pourquoi je recommande au gouvernement du Canada d'envisager d'inclure les étudiants étrangers au programme de la PCUE, de moins ceux qui ne bénéficient pas d'une exonération des frais de scolarité, d'une bourse ou d'une autre aide financière importante.

Je vous remercie de votre temps et de votre attention.

• (1710)

Le président: Merci, monsieur Keyhani.

Nous accueillons maintenant M. Wilson, qui représente les Manufacturiers et exportateurs du Canada.

Vous avez 10 minutes, monsieur Wilson.

M. Mathew Wilson (premier vice-président, Politiques et relations gouvernementales, Manufacturiers et Exportateurs du Canada): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de m'avoir invité à participer à la discussion d'aujourd'hui. Je suis heureux d'être ici au nom des 90 000 manufacturiers et exportateurs canadiens et des 2 500 membres directs de notre association pour discuter de la COVID-19 dans le secteur manufacturier canadien.

Aujourd'hui, je vais souligner l'importance que revêt le programme de subvention salariale en vigueur, la nécessité d'élargir la portée des programmes pour soutenir la reprise de toute l'industrie, et le besoin d'intégrer le développement des compétences à la stratégie nationale pour le secteur manufacturier.

Manufacturiers et Exportateurs du Canada, ou MEC, regroupe des entreprises membres de toutes les tailles, de toutes les régions du pays et de tous les secteurs industriels. Dès les premiers jours de la crise, nous avons travaillé en collaboration avec nos membres et les gouvernements pour intensifier la fabrication et l'approvisionnement des équipements de protection individuelle, ou EPI, et des technologies relatives aux soins de santé qui étaient indispensables à la réponse. Nous avons également renseigné les fabricants sur les plus récents progrès relatifs à la crise, notamment sur la manière de recevoir les aides gouvernementales et de protéger leurs employés et leurs chaînes d'approvisionnement. Nous nous sommes efforcés de comprendre l'incidence de la crise sur notre secteur, et nous avons réclamé auprès de toutes les instances gouvernementales un soutien de l'industrie sur les plans de la politique, de la réglementation et des programmes.

Au fil de la crise, le rôle et l'importance du secteur manufacturier canadien n'ont jamais été aussi évidents ou aussi souvent évoqués. Des centaines de fabricants, voire des milliers, ont réorienté leur production pour soutenir la fabrication d'EPI essentiels, comme les masques, les écrans faciaux et les blouses, ainsi que les respirateurs. Dans notre secteur, nombreux sont ceux qui travaillent énergiquement à la mise au point de meilleurs tests de dépistage et d'un vaccin pour la COVID-19.

Malgré la situation difficile, la plupart des pans de l'industrie manufacturière ont pu poursuivre leurs activités, contrairement à d'autres secteurs, quoiqu'à des niveaux de production beaucoup plus faibles. Au cours des six premières semaines de la crise — environ jusqu'à la fin du mois d'avril —, la productivité a diminué de près de 10 %, et les heures de travail réelles ont chuté de 30 %. Pire encore, environ 300 000 Canadiens sur les 1,7 million qui étaient directement à l'emploi de notre secteur ont perdu leur travail.

Ces pertes d'emplois sont fortement concentrées dans des secteurs où la demande des consommateurs a dégringolé, à savoir l'automobile, l'aérospatiale et les secteurs liés à l'énergie. Sans les actions du gouvernement fédéral, ces chiffres auraient été bien pires, et grâce à ces mesures, les choses commencent à s'améliorer.

La mesure la plus importante a été le programme de subvention salariale. Lorsque MEC a commencé à réclamer la Subvention salariale d'urgence du Canada, ou SSUC, nous voulions que les entreprises puissent maintenir leurs opérations et leurs masses salariales afin d'être en meilleure posture afin de se remettre de la crise. Nous pensons que ces résultats sont atteints.

Lors d'une enquête réalisée récemment auprès de nos membres, près de 85 % d'entre eux ont dit appuyer pleinement les actions du gouvernement. Aussi, près de 55 % ont déclaré recevoir la SSUC — c'est de loin le programme le plus utilisé —, alors que les reports d'impôts arrivent au deuxième rang, loin derrière avec environ 30 % des membres qui y ont recours.

La participation massive à ce programme s'explique du fait que le secteur manufacturier a pu maintenir ses activités, mais en réduisant considérablement son volume et ses ventes. Il aurait été impossible de conserver la main-d'œuvre sans subvention salariale, étant donné les frais généraux élevés qui sont attribuables au maintien des activités de fabrication.

Aujourd'hui, nos membres nous disent qu'ils réembauchent des milliers de Canadiens tandis qu'ils veulent redémarrer leur production. D'après nos chiffres, la SSUC a connu une formidable réussite. Cela ne signifie pas pour autant que le programme est sans faille. Nos membres ont relevé deux grands défis, dont je souhaite vous faire part.

D'une part, les entreprises qui vendent à des parties interreliées — comme une succursale qui vend à la société mère — et, d'autre part, les entreprises qui ont fait l'acquisition d'une deuxième entreprise ne peuvent pas adhérer au programme. Nous travaillons de concert avec les responsables des finances au sujet de ces restrictions, et nous espérons qu'une solution sera bientôt apportée.

Indépendamment des défis qui se posent actuellement dans le programme, il est important de souligner à quel point les entreprises sont désireuses de quitter le programme de subvention et de reprendre leurs activités normales. De nombreuses entreprises prévoient se retirer de la mesure de soutien dès que la date initiale de suppression du programme, fixée au mois de juin, sera atteinte. Ces entreprises doivent être félicitées. Malheureusement, bien d'autres dépendront du programme au-delà de cette date en raison des conditions économiques en déclin.

La prolongation du programme jusqu'à la fin du mois d'août a été bien accueillie, mais ce ne sera pas suffisant. Il est probable que le programme doit être reconduit au-delà de cette date; cependant, il devra cette fois-ci être accompagné d'un plan de retrait progressif fondé sur les revenus et assorti d'un calendrier. Plus concrètement, nous croyons que le programme devrait être prolongé jusqu'en janvier 2021, et que le montant de la subvention devrait être réduit en fonction de l'amélioration attendue des recettes de l'entreprise. Aussi, le gouvernement devrait abaisser le seuil de perte de revenus qui donne droit au programme: il est actuellement de 30 %, mais il devrait être réduit au seuil initial de 15 % pour ensuite être éliminé complètement. Cette transition prolongée et sans heurts donnerait aux entreprises le temps de s'adapter et ne les inciterait pas à se lancer dans une course aux revenus, ce qui pourrait leur causer un préjudice supplémentaire, ainsi qu'à leurs employés.

Je vais mentionner deux autres éléments avant de conclure: le besoin d'offrir une aide supplémentaire à l'industrie pour l'application des nouvelles lignes directrices en matière de santé et de sécurité, et

l'importance d'intégrer le développement des compétences à la stratégie pour le secteur manufacturier.

Tout d'abord, alors que l'industrie commence à reprendre pleinement sa production, les entreprises devront absorber des coûts supplémentaires importants à un moment où leurs revenus et leur production ne correspondront pas aux normes historiques. Les entreprises devront investir pour former le personnel au sujet des exigences opérationnelles, fournir des EPI en bien plus grande quantité au personnel et installer des barrières de protection et d'autres outils de distanciation physique. Le gouvernement devrait introduire des programmes d'aide directe pour compenser ces coûts.

• (1715)

Deuxièmement, alors que les gouvernements cherchent à répondre à la demande et à créer une stratégie industrielle nationale qui met l'accent sur la croissance, l'investissement et l'innovation dans le secteur manufacturier, le capital humain doit demeurer un volet essentiel de la stratégie. Même si les personnes comptent parmi les plus grands atouts du Canada, le manque de travailleurs ayant les compétences voulues et de main-d'œuvre en général est devenu un obstacle majeur à la croissance de notre secteur au Canada. Les pénuries sont généralisées dans l'ensemble du pays, des catégories d'emplois et des entreprises de tous les genres et de toutes les tailles. Si les entreprises n'arrivent pas à embaucher des personnes ayant les compétences requises, elles ne pourront pas tirer parti des plus récentes technologies, innover, investir et prendre de l'expansion. Dans l'élaboration de leur stratégie industrielle, les gouvernements doivent inclure un volet sur les compétences. L'objectif est d'attirer plus de jeunes dans le secteur, d'aider les entreprises à améliorer les compétences de leur main-d'œuvre existante et de leur permettre d'attirer les esprits les plus brillants du monde entier.

Je vous remercie encore de m'avoir invité à participer à la séance d'aujourd'hui. J'ai hâte de discuter avec les membres du Comité.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Wilson.

Nous allons maintenant commencer les questions. La parole est d'abord à Mme Kusie, qui a six minutes.

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Keyhani, c'est un plaisir de vous revoir après notre rencontre à San José, il y a presque deux ans maintenant. Par ailleurs, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt vos commentaires lors d'une discussion récente sur l'avenir du Canada dans le monde qui suivra la pandémie.

À votre avis, quelles nouvelles tendances pensez-vous que nous allons voir se dégager au sein de la population active, en raison du milieu de travail façonné par la COVID-19?

M. Mohammad Keyhani: Je vous remercie, madame Kusie. C'est un honneur de vous revoir.

Au sujet des tendances qui se dégagent au sein de la population active, il ne fait aucun doute que les compétences numériques seront cruciales à l'avenir. Tout le monde savait qu'elles allaient être importantes, mais la tendance s'est soudainement accentuée à une vitesse phénoménale en raison de la pandémie de la COVID-19.

Lorsque nous parlons de compétences numériques, il arrive que les gens songent immédiatement aux compétences en programmation, aux diplômes en informatique et à ce genre de choses, mais je pense que nous devons avoir une perspective plus large. Je forme mes étudiants universitaires et les entrepreneurs de façon à ce qu'ils puissent utiliser les différentes technologies numériques afin d'améliorer leur entreprise. On constate d'ailleurs avec étonnement, surtout depuis une dizaine d'années, que bon nombre des technologies qui nécessitaient auparavant des connaissances et des compétences en programmation sont désormais à la portée de tous. Il suffit d'utiliser des fonctions pour glisser-déposer, que tout le monde peut apprendre, et de manipuler ces outils pour savoir se servir de bon nombre d'entre eux. Quoi qu'il en soit, les obstacles à leur apprentissage sont beaucoup moins difficiles à surmonter. Beaucoup de ces technologies ne nécessitent plus de diplôme en informatique, une tendance qui va s'accroître à l'avenir. Il faut avoir des compétences numériques générales, être ouvert à essayer de nouvelles choses et avoir conscience que les outils offerts vont évoluer. Je pense que la tendance sera marquée à l'avenir.

L'automatisation va jouer un rôle important. On estime qu'un emploi sur 10 dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, ou OCDE, risque d'être automatisé très prochainement. Je crois toutefois qu'un grand nombre de nouvelles occasions seront créées, comme c'était le cas lors des vagues précédentes de technologies qui en ont déjà remplacé d'autres. Nous devons former les étudiants avant leurs études supérieures, alors qu'ils sont dans les écoles primaires et secondaires, pour qu'ils apprennent à utiliser les outils disponibles, mais aussi pour qu'ils sachent comment apprendre et manipuler les nouveaux outils à mesure qu'ils arrivent sur le marché. Une grande partie des outils dont ils auront besoin lorsqu'ils grandiront et arriveront sur le marché du travail n'existent même pas à l'heure actuelle. Nous devons nous assurer qu'à ce moment, ils auront les compétences nécessaires pour apprendre très rapidement à les utiliser.

● (1720)

Mme Stephanie Kusie: C'est excellent. Merci beaucoup.

J'étais à Affaires mondiales avant la Chambre des communes, et je crois qu'on repartira à zéro, des relations diplomatiques aux chaînes d'approvisionnement. Je pense que les compétences dont vous avez parlé pour utiliser les nouveaux outils seront déterminantes à l'avenir dans le rôle du Canada au sein de la nouvelle économie mondiale.

Que pourrait précisément faire le gouvernement du Canada afin de préparer notre main-d'œuvre, en particulier les jeunes, à cette nouvelle économie mondiale une fois la crise de la COVID-19 terminée?

M. Mohammad Keyhani: Je pense que l'incorporation de différentes compétences numériques et techniques dans le curriculum des premières années sera une bonne chose. Je ne sais pas exactement dans quelle mesure c'est déjà fait. Je sais que, jusqu'à il y a quelques années, beaucoup d'écoles ajoutaient volontairement une partie de cette matière et certaines de ces compétences numériques dans leurs programmes, mais ce n'était pas dans les programmes officiels qu'elles devaient utiliser. Ce sera donc un facteur important.

Une occasion comme celle que présente l'Allocation canadienne pour la formation, dont j'ai parlé dans ma déclaration liminaire, est utile, même si elle n'est pas la solution parfaite, car les gens doivent attendre à la fin de l'année lorsqu'ils font leur déclaration de revenus avant que leurs dépenses soient remboursées. Beaucoup de per-

sonnes pourraient ne pas nécessairement utiliser ces crédits pour acquérir les compétences qui seront nécessaires selon nous à l'avenir. Le programme pourrait donc être modifié ou accompagné d'installations afin d'encourager les gens à opter plus particulièrement pour l'acquisition ou le perfectionnement de compétences numériques.

Le président: Merci, monsieur le professeur.

Merci, madame Kusie.

C'est maintenant au tour de M. Turnbull, pour six minutes.

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les deux témoins de leur comparution. Je leur suis très reconnaissant de leurs déclarations liminaires.

Monsieur Wilson, je vais commencer par vous et vous poser quelques questions. J'en aurai ensuite également deux ou trois pour M. Keyhani. J'espère que nous aurons le temps.

Monsieur Wilson, je sais que votre président-directeur général à Manufacturiers et Exportateurs du Canada a dit que beaucoup de vos membres vont vraisemblablement demander la Subvention salariale d'urgence du Canada, et vous avez parlé dans votre déclaration liminaire d'environ 85 % selon une enquête que vous avez menée. C'est très bon à entendre. Nous avons aussi entendu plus tôt cette semaine le témoignage d'un expert, M. Kevin Milligan, qui est professeur à l'Université de la Colombie-Britannique. Il a dit espérer que nous commencerons à voir des gens maintenir leur niveau de revenu grâce à la subvention salariale plutôt qu'à la Prestation canadienne d'urgence, car la subvention salariale est un moyen de rebâtir l'économie. Je pense que c'est un point très important.

Êtes-vous d'accord pour dire que la subvention salariale aidera vos membres à garder et à réembaucher leurs employés, à assurer leur retour au travail?

● (1725)

M. Mathew Wilson: Tout à fait. Je vais préciser les chiffres. Environ 85 % des entreprises ont dit qu'elles soutenaient pleinement l'ensemble des mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux. Environ 55 % de nos membres ont affirmé avoir utilisé le programme de subvention salariale, soit un nombre important d'entreprises. Il est donc largement utilisé dans le secteur manufacturier.

La Prestation canadienne d'urgence est toutefois un type de programme très différent. Nous étions préoccupés au début par le risque d'effet de distorsion que le programme pourrait avoir sur notre secteur. Je ne parlerai pas des autres secteurs qui ont été touchés beaucoup plus durement que le nôtre par la COVID-19. Cependant, ce qui nous préoccupait, c'est que les entreprises aient beaucoup plus de difficulté à reprendre leurs activités si elles ne maintiennent pas de relation avec leurs employés. Avant l'annonce du programme de subvention salariale et de la Prestation canadienne d'urgence, nous avons dit aux responsables de ne pas recourir à un système semblable à l'assurance-emploi. C'est toutefois ce qui s'est produit. Nous avons proposé un programme de subvention salariale directe comme ce que nous avons vu en Europe et ailleurs dans le monde. La relation aurait été maintenue; les entreprises ont déjà une liste de paye; et c'est vraiment facile à gérer. Je pense que le gouvernement a reconnu très rapidement, lorsqu'il a mis en place la Prestation canadienne d'urgence, qu'il a causé un nombre très important de mises à pied dans tous les secteurs. Il a tout de suite adopté un programme de subvention salariale, ce qui a mené beaucoup de nos membres à rappeler des employés mis à pied temporairement après environ une semaine. Je pense que cela aurait immédiatement fonctionné.

Cela fonctionne indirectement. Nous avons discuté lundi avec le ministre Morneau et les responsables de plusieurs entreprises, dont ceux de Fiat Chrysler, qui ont affirmé avoir repris leurs activités à trois de leurs usines canadiennes à raison d'un quart de travail à cause de la subvention salariale et qu'ils passeront à deux quarts de travail.

Ce n'est qu'un seul exemple et une annonce faite cette semaine, mais nous savons que de nombreuses entreprises en font autant grâce à la subvention. À défaut de l'avoir, elles ne vont pas rappeler d'employés et, à vrai dire, elles seront probablement nombreuses à fermer leurs portes.

M. Ryan Turnbull: Merci beaucoup pour la réponse. Il est formidable pour nous d'obtenir de la rétroaction, et j'ai beaucoup aimé ce que vous avez dit sur la façon de peut-être éliminer progressivement la subvention salariale.

Je vais parler un peu de la solution canadienne pour le secteur manufacturier, et la COVID-19 a certainement souligné l'importance de la capacité nationale pour nos chaînes d'approvisionnement et le secteur manufacturier. Je sais que l'équipement de protection individuelle, les trousse de dépistage et les respirateurs sont évidemment en forte demande, et les chaînes d'approvisionnement mondiales ont été mises à mal — c'est le moins que l'on puisse dire —, ce qui souligne encore une fois l'importance de la capacité nationale. Je sais que Manufacturiers et Exportateurs du Canada défend depuis longtemps l'accroissement de la capacité du secteur manufacturier national.

Quelles mesures utiles le gouvernement fédéral a-t-il prises jusqu'à maintenant afin de trouver une solution canadienne pour le secteur manufacturier?

M. Mathew Wilson: Le gouvernement a pris des mesures à court terme pour tenter d'appuyer les chaînes d'approvisionnement nationales, en recourant par exemple à des programmes d'investissement visant à aider les entreprises à se rééquiper et à augmenter la production d'équipement de protection individuelle, mais ce sont des mesures à très court terme qui tenaient compte de l'importance cruciale de l'approvisionnement à court terme.

Il faut une stratégie à beaucoup plus long terme, ce qui ne se fait pas du jour au lendemain. Vous avez dit que nous en parlons depuis longtemps. J'ai comparé à plusieurs reprises devant le Comité et ses différents membres au fil des ans pour discuter entre autres de cette question. Il est essentiel que le Canada possède une grande stratégie industrielle qui tient compte de l'acquisition de compétences et comprend un volet canadien. Cela repose toutefois largement sur la technologie, comme en parlait plus tôt Mme Kusie, et sur la façon d'améliorer notre compétitivité intérieure pour pouvoir fabriquer le nécessaire, peu importe le genre de crise.

Si nous ne mettons l'accent que sur le manque de masques N95 pendant cette crise et sur ce qu'il faut faire pour en fabriquer plus, qu'advient-il si ces masques sont inutiles pendant la prochaine crise? Nous avons besoin d'une capacité manufacturière nationale permettant de faire face aux différentes crises possibles. Nous avons besoin de meilleures technologies, nous avons besoin de plus d'investissements et d'une plus grande capacité. Cela dit, ce qui est peut-être le plus important, c'est comprendre ce que nous fabriquons au Canada et ce que les entreprises peuvent faire.

Deux choses ont posé problème quand nous sommes intervenus dans la chaîne d'approvisionnement nationale pour avoir de l'équipement de protection individuelle. Premièrement, nous ne connaissons pas la capacité manufacturière du pays; aucun suivi de ce genre n'est fait. Nous savons à peu près combien de personnes travaillent dans la fabrication de produits chimiques ou d'automobiles, mais cela ne veut pas du tout dire que nous savons quels sont les produits chimiques utilisés et quels pourraient être leurs autres utilisations, par exemple. Nous devons le savoir.

Deuxièmement, nous avons besoin de règles d'approvisionnement plus rigoureuses non seulement en ce qui a trait à l'achat de produits canadiens pour soutenir la production et l'innovation au pays, mais aussi pour centraliser et coordonner l'approvisionnement dans le but d'éviter qu'une entreprise approvisionne un hôpital local si elle approvisionne, disons, un réseau de santé régional, national ou provincial.

• (1730)

Le président: Merci, monsieur Wilson.

Merci, monsieur Turnbull.

[Français]

Madame Chabot, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie également les témoins. J'aimerais poser une question à M. Wilson.

Monsieur Wilson, vous avez comparé aujourd'hui devant le Comité permanent des finances. Dans votre témoignage, vous sembleriez dire que le maintien des activités était grandement dû aux programmes comme la Subvention salariale d'urgence.

Par contre, vous avez aussi parlé de la baisse dans certains secteurs d'activités, qui pourrait atteindre 13 %. Vous avez aussi dit qu'il faudrait peut-être attendre jusqu'à 2022 avant que tout revienne à la normale.

Comment entrevoyez-vous les solutions qui ont été proposées?

Les solutions, comme la Subvention salariale d'urgence, sont-elles des solutions qui ont donné des résultats à court terme, mais qui n'auront pas d'effets à moyen terme?

[Traduction]

M. Mathew Wilson: Je suis désolé; il était difficile de tout entendre. Je ferai mon possible pour répondre à la question.

Selon ce que j'ai compris, vous voulez savoir de quel type de transition nous avons besoin. Comment pouvons-nous planifier à long terme alors que nous ne nous attendons pas à une reprise complète — une reprise économique, manufacturière — avant près de deux ans? Que devons-nous faire?

Nous avons vraiment besoin d'une approche à plusieurs étapes. Jusqu'à maintenant, l'approche consiste à contenir la crise dans l'immédiat pour faire en sorte d'avoir encore une économie lorsque ce sera terminé et que les activités reprendront. Qu'il s'agisse de pouvoir aller dîner au restaurant, de la fabrication et ainsi de suite, nous avons besoin d'une industrie de base, et la réponse porte là-dessus.

La deuxième étape doit toutefois vraiment porter sur la façon dont la situation commence à se rétablir. Il faudra en grande partie faire augmenter les dépenses de consommation. Les consommateurs représentent 60 % de l'économie du pays. S'ils ne dépensent pas à cause de l'incertitude de leur avenir économique, ou s'ils ne veulent pas sortir de chez eux par crainte de tomber malades, c'est un énorme problème. Nous devons réfléchir à ce genre de transitions à moyen terme.

À plus long terme, nous demandons aux gouvernements de réfléchir à des mesures qui soutiendront la croissance économique à long terme, comme des dépenses en infrastructures. Ces mesures stimuleraient non seulement la demande pour des produits, mais aussi la croissance économique à long terme. Les infrastructures commerciales sont un bon exemple. Nos ports, nos voies ferrées et nos pipelines sont engorgés, et nous ne pouvons pas acheminer les produits vers les marchés ou, dans bien des cas, à l'intérieur du pays pour approvisionner le secteur manufacturier. Ces mesures à moyen terme seront importantes.

C'est à long terme que la grande stratégie industrielle sera utile. Il faudra examiner comment nous pouvons miser sur la technologie, par exemple, pour reconfigurer l'industrie et la société afin de tirer parti de toutes les possibilités.

[Français]

Mme Louise Chabot: Je vous remercie, monsieur Wilson.

J'aimerais maintenant parler des emplois spécialisés.

Vous avez évoqué l'innovation par le capital humain, les ressources humaines. Dans une autre vie, j'ai siégé à la Commission des partenaires du marché du travail avec le secteur manufacturier. Ces questions sont importantes, mais la solution ne vient-elle pas aussi des travailleurs déjà en emploi, et pas seulement de ceux qui sont sur les bancs d'école? La formation en entreprise serait donc importante.

Pensez-vous que les salaires du secteur sont assez compétitifs pour inciter les gens à travailler?

[Traduction]

M. Mathew Wilson: Je m'excuse encore une fois si cela ne répond pas entièrement à la question.

Je dirais que la réponse comprend deux volets. D'une part, la technologie et l'innovation changent rapidement les pratiques des fabricants. Vous le comprenez, comme la majorité des membres du Comité.

Notre main-d'œuvre, de bien des façons, ne soutient pas le rythme. Vous préconisez depuis longtemps un soutien accru aux entreprises pour faire de la formation à l'interne. Le gouvernement a bonifié des choses comme les programmes d'apprentissage intégré au travail, qui ont commencé sous le gouvernement précédent. Ils sont vraiment très importants pour faire le lien entre l'éducation, les connaissances théoriques des étudiants et l'expérience pratique obtenue sur le terrain, qu'il soit question d'étudiants ou de personnes au travail depuis 30 ans. La technologie évolue, et nous devons soutenir les entreprises dans la transition vers de nouvelles technologies pour qu'elles puissent être plus concurrentielles.

Surtout, nous devons appuyer les travailleurs pour faire en sorte qu'ils puissent occuper les nouveaux postes et adopter les nouvelles technologies qui reçoivent la fabrication dans tous les secteurs de notre société.

J'espère que cela répond à votre question.

● (1735)

[Français]

Mme Louise Chabot: J'ajouterai que, lors de la relance, il devra y avoir une transition dans le monde industriel, et que les travailleurs joueront un rôle très important. Dans les milieux de travail, il doit y avoir une mise à jour des connaissances, de la formation et une amélioration des compétences.

Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci, madame Chabot.

[Traduction]

Merci, monsieur Wilson.

Nous avons ensuite Mme Kwan, pour six minutes, s'il vous plaît.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leurs exposés.

Monsieur Wilson, je veux revenir à toute la question de la réinsertion.

J'aime beaucoup l'idée et votre proposition à propos du soutien graduel, si je puis dire, de subventions salariales. De nos jours, certaines entreprises en font toutefois déjà la demande, même si elles ont droit à la subvention salariale. Certaines n'y ont pas eu droit de justesse.

Appuieriez-vous également ce genre de demande, que ce soit pour obtenir la subvention à ce stade-ci ou pour sortir du programme?

M. Mathew Wilson: Oui. La plupart des entreprises à qui nous parlons y ont droit. Leur production a chuté de 30 à 40 %, et leurs ventes ont grandement diminué. Je ne sais pas ce qu'il en est dans d'autres secteurs de l'économie, mais une dégringolade des revenus de l'ordre de 30 % pose un problème de taille qu'il faudrait probablement atténuer. Nous avons d'abord demandé 15 % au cours du premier mois, et nous sommes heureux de voir cette mesure. Donc, oui, nous pourrions nous pencher là-dessus, sans aucun doute pendant que nous sortons de la crise.

À défaut d'atténuer la baisse des revenus de 30 % de manière à ce qu'elle soit plutôt de 15 % ou quelque chose du genre, les conséquences seront grandes, car les entreprises ne pourront pas être exploitées si le chiffre de 30 % ne change pas. Nous proposons de ne pas maintenir la subvention à 75 % lorsqu'il y a, par exemple, une baisse des revenus de 20 %, ou quelque chose du genre. Nous avons toutefois sans aucun doute besoin d'une sorte de formule regroupée très simple à appliquer pour le gouvernement et les entreprises, une formule qui tient compte de la hausse des revenus et offre un soutien jusqu'à la sortie du programme de subvention.

À vrai dire, vous pourriez prendre cette mesure aujourd'hui. Rien ne vous empêche de diminuer ces chiffres, mais à l'aide d'une subvention moins élevée. Plutôt que de parler de 30 et de 75 %, vous pourriez peut-être viser 20 et 50 %. Je donne ces chiffres en exemple, mais vous pourriez également utiliser une échelle différente. Donc, oui, je pense que nous appuierions quelque chose du genre, et ce sera sans aucun doute nécessaire pendant la sortie de la crise.

Mme Jenny Kwan: Je pense que cela changerait la donne. Le montant de la subvention serait proportionnel au montant de la perte de revenus pour pouvoir établir un lien entre les deux en tant qu'échelle. C'est bon à entendre.

L'autre chose que j'entends dire les petites entreprises de ma région, même si elles ne sont pas dans le secteur manufacturier — je pense d'ailleurs que toutes les entreprises seront essentielles à notre reprise —, c'est que certaines personnes commencent à avoir de la difficulté à obtenir du plexiverre, par exemple. Pour réinsérer les employés, il faut créer de nouveaux postes de travail et ainsi de suite, mais les gens n'ont pas accès aux matériaux nécessaires, ce qui s'ajoute au manque d'équipement de protection individuelle. Je me demande si vous pouvez nous dire ce que vous en pensez.

M. Mathew Wilson: C'est un énorme problème. Dans le secteur manufacturier, nous utilisons très souvent le même équipement que dans les hôpitaux. Le masque N95 en est un bon exemple, comme différents types d'écrans faciaux et ainsi de suite. Dans certains cas, la qualité des produits ne doit pas être la même que dans le secteur médical, et ils sont donc un peu plus faciles à obtenir, mais cela demeure un énorme problème partout.

Nous nous sommes associés à un groupe qui s'appelle Rapid Response Platform, RRP, qui aide tous les jours des milliers d'entreprises à établir ce genre de liens. Nous n'avons pas besoin de gros programmes gouvernementaux. Le secteur privé est intervenu et l'a fait, et c'est gratuit. J'encourage les gens à y jeter un coup d'œil. Nous n'en tirons aucun profit. Nous en faisons la promotion auprès de nos membres, car on nous a posé ces questions.

À l'aide de notre seul réseau informel, nous avons jumelé des entreprises lorsque nous savions que l'une d'elles avait certaines choses que l'autre n'avait pas. Dans ce cas-ci, c'est toutefois une plateforme publique beaucoup plus vaste, et c'est très utile. Comme je l'ai dit, j'ai entendu dire hier qu'environ 2 500 entreprises ont fabriqué des masques le même jour. Cela fonctionne donc très bien pour le secteur privé.

● (1740)

Mme Jenny Kwan: Certains entrepreneurs locaux qui essaient de reprendre leurs activités ne font pas partie du réseau, pour ainsi dire, car ils ont des entreprises de petite taille, et l'accès à ces matériaux devient donc un obstacle majeur. Il pourrait peut-être y avoir des efforts coordonnés entre les différents paliers de gouvernement et le secteur privé pour trouver une solution, car si ces entreprises

ne survivent pas, nos collectivités locales ne survivront pas, ce qui aura évidemment une incidence sur l'ensemble du secteur manufacturier.

M. Mathew Wilson: Je suis totalement d'accord. Je ne sais pas quoi dire d'autre, mais oui, absolument, et il faut... Il est sûr que les groupes comme Manufacturiers et exportateurs du Canada et les chambres de commerce locales essaient de faire ce genre de travail et de le coordonner, mais si vous ne faites pas partie d'un réseau, il demeure très difficile d'obtenir l'information. C'est une bonne raison de se joindre à une association du secteur privé comme la nôtre, et cela fait partie des avantages d'un réseau.

Je suis sûr que vos bureaux sont inondés de ce genre de questions, et il y a beaucoup de bonnes ressources. Dans le secteur manufacturier, naturellement, nous avons créé notre propre site Web pour les aider. Il s'y trouve toute l'information gouvernementale et la meilleure information du secteur privé. Par exemple, quelle allure prend un bon retour au travail dans un milieu manufacturier compte tenu de la COVID-19? Quels genres de barrières faut-il mettre en place? Comment pouvez-vous protéger vos employés? Nous avons rédigé des guides à ce sujet. Nous avons fait énormément de travail à cet égard, et nous fournissons l'information gratuitement à quiconque veut aller la chercher sur notre site Web. Ces outils sont précieux pour les petites entreprises qui n'ont pas de ressources internes. Les outils sont là. Vous n'avez qu'à savoir où chercher, dans certains cas.

Mme Jenny Kwan: Je crois que cela montre aussi l'importance des congés de maladie rémunérés, parce que certaines personnes n'ont pas accès à des congés de maladie rémunérés. Je sais que ce n'est pas le cas de toutes les entreprises, mais il y en a certaines.

J'ai des électeurs qui, au début de la pandémie de COVID-19, ont dû quitter leur emploi parce qu'ils n'avaient pas accès à des congés de maladie. Ils ne voulaient pas mettre d'autres personnes en danger. Ils avaient des symptômes, sans toutefois savoir si c'était la COVID, mais ils étaient inquiets.

Je veux simplement signaler cela comme étant un facteur important qu'il faut mettre en place.

Le président: Merci, madame Kwan. Vous avez dépassé votre temps.

C'est maintenant au tour de M. Vis. Vous avez cinq minutes.

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Wilson, vous avez dit beaucoup de choses, aujourd'hui, qui requièrent beaucoup d'analyse additionnelle. Toutes les questions et réponses jusqu'à maintenant ont été très utiles. Je prends des notes au fur et à mesure, et j'essaie de reformuler ce que j'allais vous demander.

Premièrement, je crois qu'on peut dire sans craindre de se tromper que, si nous n'avions pas fait passer la subvention salariale de 10 % à 75 %, une grande partie de notre secteur manufacturier aurait encore plus de difficultés qu'il en a en ce moment. Est-ce juste?

M. Mathew Wilson: Tout à fait.

M. Brad Vis: D'accord. Excellent.

Concernant GM, le gouvernement a annoncé qu'ils allaient produire 10 millions de masques, mais il y a d'autres estimations selon lesquelles le Canada a besoin d'environ 3,3 milliards de masques. Comment le secteur de la fabrication et de l'exportation s'adapte-t-il en vue de répondre à ce défi?

M. Mathew Wilson: L'enquête que j'ai mentionnée nous a permis de constater que près du quart des entreprises qui ont répondu étaient passées à la fabrication d'équipement de protection individuelle, qu'il s'agisse d'écrans faciaux, de masques, de blouses ou d'autres équipements, et ce, partout au pays. La réponse est incroyablement vraie. Je crois que le Canada devrait être incroyablement fier de ce que le secteur manufacturier a fait. J'en suis fier, en tout cas. Je suis depuis longtemps un défenseur du secteur, alors bien sûr, je suis toujours fier d'eux, mais je pense que cela montre véritablement la grande valeur que le secteur manufacturier apporte au pays.

En même temps, je ne pense pas que nous devions nous isoler du reste du monde et dire que nous devons tout faire ici même, entre autres parce que nous n'allons jamais être capables de fabriquer tout ce dont nous pourrions avoir besoin pour quelque crise que ce soit. Les accords commerciaux et les relations que nous entretenons avec les autres pays sont vraiment très importants. Je crois que ce qui s'est produit avec les États-Unis à certains moments est regrettable, mais heureusement, tout cela a été réglé grâce au travail acharné de bien des gens.

L'une des choses dont nous avons parlé avec certains fonctionnaires, par exemple, est la question de savoir s'il est possible de créer quelque chose comme une loi sur l'approvisionnement militaire comme celle qu'il y a aux États-Unis, afin que nous ayons des dispositions concernant l'équipement de protection individuelle et autres dispositifs essentiels [*Difficultés techniques*].

• (1745)

M. Brad Vis: C'est un excellent point. Cela m'amène en fait à une autre question que je voulais soulever.

Étant donné les événements qui se sont produits avec la Chine cette semaine et ce que nous entendons dans les médias au sujet de possibles sanctions commerciales et de la relation qui s'est fragilisée, comment pensez-vous que le secteur manufacturier du Canada peut contribuer à améliorer la sécurité du Canada, que ce soit en améliorant nos relations commerciales ou en veillant à ce que nous ayons une offre intérieure suffisante pour répondre à nos besoins, non seulement pour la COVID-19, mais pour toute autre crise à venir, comme vous l'avez mentionné?

M. Mathew Wilson: Il y a déjà, d'après moi, une demande croissante. Je crois qu'on s'éloigne... La Chine est devenue en vogue, en quelque sorte, il y a environ 20 ans, à l'époque où nous avons adhéré à l'OMC. Il est devenu plus facile d'avoir des choses sur notre marché, parce que c'était un territoire où la fabrication se faisait à faible coût, bien que ce ne soit plus autant le cas maintenant. Aussi, je pense que nous avons découvert à travers cela ainsi que d'autres événements que ce pays n'est pas une source stable et sûre de produits essentiels quand le moment l'exige. Il ne s'agit pas que d'équipement de protection individuelle. Il est aussi question de sous-assemblages et d'autres produits que les fabricants utilisent et importent, ou de produits de consommation et d'autres choses de ce genre.

Je ne crois pas que la demande de produits chinois et que le rôle de la Chine dans les chaînes d'approvisionnement mondial va changer immédiatement, mais je pense qu'au fil du temps, il y aura une

véritable occasion ainsi qu'un changement dans la demande des consommateurs, des entreprises et des gouvernements qui vont vouloir des produits locaux. Je ne parle pas seulement de l'achat de produits au Canada. Je dis qu'il y aura probablement une approche plus axée sur l'achat en Amérique du Nord qui mettra sur des choses comme l'accord de libre-échange Canada-États-Unis-Mexique de manière à favoriser la capacité manufacturière intérieure au sein de la région et à nous approvisionner ici d'abord pour ensuite exporter.

Nous avons vraiment été ravis de voir qu'il y avait dans l'accord une disposition très peu connue, au chapitre 26, qui traite de la compétitivité industrielle nord-américaine. On y traite essentiellement de la façon dont les trois pays vont travailler ensemble à la compétitivité intérieure. C'est la clé. Si nous ne corrigeons pas le déséquilibre de notre compétitivité par rapport à celle de la Chine et du reste du monde, nous n'établirons jamais un secteur manufacturier de la taille que nous pouvons avoir ou que nous méritons, d'après moi.

M. Brad Vis: Merci. Je veux poser encore quelques questions, mais très rapidement, car j'ai très peu de temps.

Vous avez mentionné que les dépenses de consommation font partie de l'approche de reprise. Aux dernières élections, le Parti conservateur songeait à rétablir des programmes prévoyant, par exemple, des subventions gouvernementales pour l'installation de systèmes de chauffage efficaces ou pour le remplacement des fenêtres. Est-ce que vous appuieriez des programmes semblables, mais pour favoriser les dépenses des consommateurs à l'avenir?

M. Mathew Wilson: Les gouvernements de toutes les allégeances ont recouru à diverses méthodes au fil du temps. La prime à la casse est un autre exemple, de même que les crédits d'impôt pour la rénovation domiciliaire et les crédits d'impôt pour l'amélioration du rendement énergétique. Tout cela serait bienvenu. C'est pour les achats importants que vous devez faire bouger les choses.

L'essentiel, c'est que si vous avez un programme de prime à la casse et que vous le liez à une production manufacturière nationale, en plus de faire augmenter les dépenses à la consommation, vous allez aussi faire augmenter l'activité manufacturière. Il n'est pas nécessaire que ce soit un programme « fait au Canada », mais vous pourriez avoir un certain degré de contenu canadien.

La rénovation domiciliaire est énorme. Nous fabriquons d'énormes quantités de produits de ce genre au Canada: des tuyaux, des bardeaux, des fenêtres, des portes et toutes ces choses.

M. Brad Vis: Merci. C'est vraiment très utile.

Le président: Merci, monsieur Wilson.

C'est maintenant au tour de M. Vaughan, qui a cinq minutes.

M. Adam Vaughan (Spadina—Fort York, Lib.): Je vous remercie de ces idées, monsieur Wilson, en particulier concernant certaines des difficultés auxquelles nous faisons face, mais également les succès que nous avons remportés dans le secteur manufacturier.

Avec la restructuration qui s'amorce, l'une des choses que nous savons est que le groupe qui a été le plus durement touché au sein de la population active est celui des femmes.

Comme vous l'avez dit, il faut se mettre à réadapter les liens entre les employeurs et les employés, et ce sera un élément difficile à régler sans mesures d'aide aux familles — principalement la garde des enfants, mais aussi dans ce cas, les soins aux aînés.

Comment, d'après vous, pouvons-nous nous assurer de ramener les femmes dans le milieu de travail le plus rapidement possible? Qu'est-ce que vous aimeriez voir comme moyens de soutien à la fabrication dans ce pays?

M. Mathew Wilson: Depuis longtemps, nous préconisons l'augmentation du nombre de femmes dans le secteur manufacturier. Nous souffrons d'une grave pénurie de main-d'œuvre qualifiée, comme je l'ai mentionné, et un de nos problèmes est l'auto-identification. Les femmes représentent un quart seulement de l'effectif. C'est un énorme problème.

En fait, nous avons un défi à relever, et c'est d'augmenter le nombre de femmes de 100 000 dans le milieu manufacturier. Nos membres — des fabricants de partout au pays — offrent d'excellentes mesures de soutien, des garderies sur place, par exemple, à certains endroits.

En collaboration avec le gouvernement et avec la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural, nous avons lancé un programme qui vise à attirer plus de jeunes femmes et de filles dans les carrières en STIM, par exemple. C'est là que cela commence. Nous n'allons pas changer les choses du jour au lendemain, mais nous devons amener plus de femmes et de jeunes filles à s'inscrire dans des programmes éducatifs plutôt axés sur les STIM. Bon nombre des ingénieurs, comptables et avocats que les fabricants engagent dépendent de leurs compétences dans les STIM, et il y a juste assez de femmes dans ces domaines. Nous devons régler la question de leur participation à ces programmes afin de régler le problème à long terme que nous avons, soit le nombre insuffisant de femmes dans le secteur.

• (1750)

M. Adam Vaughan: Je voulais simplement répéter que les mesures d'aide aux familles — en particulier la garde d'enfants, mais aussi les soins aux aînés — vont jouer un rôle essentiel dans le retour à votre effectif complet sur les lieux de travail.

M. Mathew Wilson: Oui.

M. Adam Vaughan: En ce qui concerne la réouverture, une grande partie de ce que vous faites relève des lois du travail provinciales et des codes du travail provinciaux. Cependant, est-ce que le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle dans l'établissement de lignes directrices visant la réouverture, de sorte que les entreprises ne le fassent pas de façon ponctuelle, mais plutôt qu'il y ait un genre de [*Difficultés techniques*] afin de mesurer la sécurité, et de mesurer la capacité des manufacturiers de fonctionner en toute sécurité?

Seriez-vous ouvert à l'idée de travailler à des lignes directrices fédérales sur lesquelles se fonderaient les lignes directrices provinciales?

M. Mathew Wilson: Oui, absolument.

Dans certaines des provinces les plus importantes — l'Ontario, le Québec et le Manitoba, par exemple — où se fait le gros de la fabrication au pays, ils ont d'importants secteurs de pointe, et bon nombre des entreprises sont en fait soumises aux trois paliers.

Plus vous pouvez avoir des entreprises qui ont des approches réglementaires singulières et normalisées à tous les égards — que ce

soit pour l'équipement de protection personnelle ou pour la santé et la sécurité au travail —, mieux c'est. Vous avez manifestement un problème d'ordre politique, mais d'un point de vue pratique, la plus grande harmonisation de l'approche relative aux lignes de conduite serait assurément sensée.

C'est ce que nous essayons de faire, et il est certain que c'est le conseil que nous donnons à nos membres. En fait, la plupart des lignes directrices et des conseils que nous donnons émergent du Manitoba. Nous avons au Manitoba un groupe appelé *Made Safe*, qui est en partie financé par le gouvernement du Manitoba, et c'est notre centre d'expertise au pays. Ce n'est ni l'Ontario ni le Québec, mais bien le Manitoba. C'est ce que nous utilisons comme lignes de conduite pour le pays entier.

M. Adam Vaughan: Il est inhabituel pour nous que l'industrie vienne nous dire qu'il faut une réglementation solide, ainsi que des investissements dans les programmes sociaux, comme moyen d'établir un milieu commercial concurrentiel et sain. Je suis content de vous entendre dire cela. On nous conseille généralement de réduire les tracasseries administratives, de tout privatiser et de laisser les gens s'arranger seuls.

Cela étant dit, les programmes sociaux robustes et les règlements solides s'accompagnent toujours de coûts, aussi bien pour les assises manufacturières que pour le gouvernement.

Maintenant que nous nous apprêtons à fournir ces mesures de soutien, beaucoup d'argent est consacré à nous faire traverser cette pandémie, et il y aura encore beaucoup d'argent consacré à la reprise.

Comment pouvons-nous imposer des impôts et dépenser judicieusement pour nous assurer que nous créons la réglementation intelligente et les mesures de soutien social nécessaires, en plus de favoriser la compétitivité qui aidera votre industrie à rebondir?

Quel est l'équilibre que vous recherchez?

Le président: Veuillez répondre brièvement, je vous prie.

M. Mathew Wilson: Je dirais premièrement qu'une réglementation intelligente pourrait permettre à tout le monde d'économiser de l'argent. Le problème, pour la plupart des entreprises, ce sont les règlements stupides qui coûtent de l'argent à tout le monde, y compris au gouvernement. Je pense qu'il y a une énorme différence entre les deux. Soyons prudents sur ce plan.

La deuxième chose, c'est que nous ne pouvons pas nous tirer de cette situation par des impôts. Nous devons veiller à adopter des politiques économiques vraiment judicieuses qui vont stimuler la croissance à long terme. Si nous nous mettons à augmenter les impôts, nous allons chasser les investissements du pays, ce qui va causer plus de problèmes.

Je vais m'arrêter à cette réponse succincte.

Le président: Merci, monsieur Wilson.

Nous revenons au Parti conservateur pour cinq minutes.

Monsieur Vis, c'est à vous.

M. Brad Vis: Merci.

En ce qui concerne le dernier point soulevé par M. Wilson — et c'est vraiment très important —, je ne crois pas que les Canadiens souhaitent une augmentation des impôts alors que nous essayons de relancer notre économie.

Monsieur le président, je vais poser une question, puis je vais céder la parole à la députée Kusie.

Monsieur Wilson, est-ce que votre organisation serait disposée à explorer un nouveau programme axé sur les coûts en capital qui aiderait peut-être les fabricants au Canada à couvrir certains des coûts additionnels qu'ils pourraient devoir subir pour répondre aux nouvelles exigences post-COVID?

• (1755)

M. Mathew Wilson: Nous sommes toujours disposés à explorer tout ce qui peut aider les gens à investir de la bonne façon, de manière à soutenir la croissance à long terme au pays. Nous sommes toujours prêts à participer à ce genre de conversations.

M. Brad Vis: D'accord.

Deuxièmement, je suis très préoccupé par ce que le directeur parlementaire du budget a dit concernant l'absence d'un plan économique global pour le pays. Je crois qu'il serait vraiment bénéfique pour nous tous d'entendre ce que votre organisation peut nous dire à ce sujet et d'obtenir un mémoire plus détaillé de votre part pour qu'il soit consigné.

Seriez-vous en mesure de nous fournir plus de précisions sur un plan de reprise économique?

M. Mathew Wilson: Nous allons en rendre un public la semaine prochaine, et je me ferai un plaisir de le transmettre à la greffière pour qu'elle le distribue.

M. Brad Vis: Merci.

C'est tout, monsieur le président.

Le président: Madame Kusie, c'est à vous.

Mme Stephanie Kusie: Merci beaucoup, monsieur le président.

Mes questions vont aller dans le même sens.

De toute évidence, au début de la pandémie, nous nous inquiétons de la santé et de la sécurité du public. Puis nous sommes passés à des mesures de soutien économique, qui sont naturellement très importantes. Cependant, maintenant, j'ai l'impression que nous ne nous concentrons pas assez sur la reprise économique, aussi bien dans une perspective nationale qu'internationale.

Si j'étais première ministre, je ferais un inventaire complet de toutes les ressources internes, de l'agriculture à l'énergie, en passant par le textile et les minéraux, après quoi je déterminerais la capacité interne de production. Qu'est-ce que nous pouvons fabriquer ici? Qu'est-ce que nous avons en surplus que nous pouvons vendre à l'étranger? Qui seront nos partenaires commerciaux, et qui avons-nous vu agir de bonne foi depuis le début de la pandémie ainsi qu'avant? Qu'est-ce que nous allons devoir faire venir ici pour être prêts à l'avenir et pour être plus autosuffisants au cas où — par malchance — il y aurait une autre pandémie ou un autre incident horrible à l'échelle mondiale, ou même en temps de paix?

Vous avez dit que vous allez rendre un plan public la semaine prochaine. Pouvez-vous nous dire trois choses que vous feriez en ce sens? Je crains simplement que nous n'agissions pas assez vite, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale.

M. Mathew Wilson: Ce qui est intéressant, c'est que tout ce que vous avez dit concernant ce que nous devrions faire se trouve dans notre plan, mais l'autre chose qui est vraiment intéressante, c'est qu'une grande partie de cela n'a rien de nouveau. J'ai déjà comparé devant ce comité et dit ces mêmes choses. Je pense bien que main-

tenant, nous avons une tribune et que les gens semblent se préoccuper beaucoup plus de ce qui est fabriqué au Canada.

Outre ce que vous avez dit, en effet, nous devons être concurrentiels; en effet, nous devons investir dans la technologie; et en effet, nous devons investir dans nos gens. Je vais ajouter à cela deux choses.

Premièrement, nous devons regarder là où nous avons des avantages stratégiques et miser sur ces avantages. Nous ne faisons pas du bon travail, dans ce pays, quand il s'agit de profiter des occasions qui se présentent à nous. Par exemple, le secteur agroalimentaire offre d'énormes possibilités. Nous sous-évaluons la production agroalimentaire dans ce pays. Je crois qu'avec l'actuelle crise, nous voyons à quel point il est important de pouvoir mettre de la nourriture sur la table.

Deuxièmement, il y a l'énergie, le pétrole et le gaz, mais aussi les ressources renouvelables — l'énergie éolienne, solaire, et ainsi de suite. Nous sommes une superpuissance sur le plan énergétique...

Mme Stephanie Kusie: C'est bien vrai.

M. Mathew Wilson: Et le monde va toujours avoir besoin de plus d'énergie. Nous devons trouver un moyen de veiller à ce que l'énergie soit verte et propre, et à ce que nous puissions l'acheminer vers le reste du monde. Je crois que nous pouvons fournir de l'énergie plus efficacement que quiconque dans le monde. Comment pouvons-nous développer cela?

Troisièmement, il y a la technologie comme telle. Nous fabriquons de formidables technologies dans ce pays, qu'il s'agisse de logiciels, de matériel ou de l'intégration des deux. Comment pouvons-nous utiliser cela et miser là-dessus afin de donner un avantage à nos industries d'ici pour qu'elles puissent soutenir la concurrence à l'échelle du monde? Ce sont certaines des choses dont nous allons parler.

Et alors, comment pouvons-nous mieux soutenir la concurrence avec nos chaînes d'approvisionnement? Comment pouvons-nous mettre en place de meilleures chaînes d'approvisionnement à l'échelle de l'Amérique du Nord afin de soutenir la concurrence de la Chine et d'autres régions du monde? Notre désir apparent de pouvoir être en mesure de tout importer dans le cadre de nos accords de libre-échange est depuis longtemps une source de frustration. Ce n'est pas qu'un seul parti politique, mais tous les partis politiques, au fil du temps, qui semblent avoir concentré leur attention sur la mise en marché de nos ressources naturelles, plutôt que d'accroître la valeur ici même et d'exporter le produit à valeur ajoutée.

Mme Stephanie Kusie: Il faut aussi concentrer l'attention sur la nécessité et l'économie, plutôt que sur l'idéologie.

Merci, monsieur Wilson.

Le président: Merci, madame Kusie.

C'est maintenant au tour de M. Housefather.

Vous avez cinq minutes.

M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

D'après ce que je peux voir, il est 17 h 59. Est-ce que j'ai vraiment cinq minutes?

Le président: Oui. Nous vous écoutons.

M. Anthony Housefather: D'accord. Merci beaucoup.

Monsieur Wilson, je viens de ce secteur — j'ai travaillé pour une entreprise manufacturière où nous fabriquions, par choix, la grande majorité de nos produits en Amérique du Nord en raison de la grande qualité des produits que nous pouvions fabriquer ici, même si les coûts étaient moins élevés en Extrême-Orient — et je veux vous remercier, votre organisation et vous-même, de tout ce que vous faites. C'est vraiment très important.

Nous avons beaucoup parlé des programmes gouvernementaux qui ont été mis en œuvre et dont votre organisation a profité. Je veux vous donner l'occasion de nous en parler. Si vous pouviez ajouter ou modifier un programme, de quoi s'agirait-il? Qu'est-ce que vos membres souhaiteraient le plus?

• (1800)

M. Mathew Wilson: Le principal est la subvention salariale. J'en ai parlé.

L'autre programme fédéral qui ne va pas fonctionner du tout pour notre secteur et que je n'ai pas mentionné est le programme d'aide au loyer. Cela ne va pas fonctionner pour nous, en partie parce que sa portée est trop limitée. Deuxièmement, ce programme ne comporte pas grand-chose pour motiver les propriétaires-bailleurs à aller chercher la subvention pour les locataires. C'est l'élément important qui va ressortir quand le programme va devenir accessible. Il faudrait probablement qu'il soit modifié de sorte que les locataires demandent l'aide de la même façon que pour la subvention salariale.

M. Anthony Housefather: Je vous remercie beaucoup. Bien entendu, si on examine la question et verse l'argent aux locataires, on ne s'assurera pas nécessairement qu'il servira à payer le loyer. Voilà où le bât blesse. Nous savons que le dossier relève des compétences provinciales. Si nous voulons que les propriétaires présentent des demandes à ces programmes au profit des locataires, les provinces doivent agir de concert avec le gouvernement fédéral pour élaborer ensemble le programme.

Je comprends toutefois votre préoccupation. J'ai travaillé très fort, et je sais que mes collègues de tous les partis en ont fait autant, pour tenter de convaincre les propriétaires de nos circonscriptions de participer au programme. Je pense qu'il s'agit d'une initiative très importante pour aider les fabricants et d'autres entreprises canadiennes.

Pour avoir pris connaissance des observations que vous avez formulées, je sais que nous partageons une autre passion: celle de notre relation avec les États-Unis, notre plus important partenaire, avec lequel nous devons le plus nous entendre. Que devrait faire le gouvernement fédéral pour améliorer...

Ce que je veux dire, c'est qu'il est incroyablement important d'avoir réussi à conclure une version révisée de l'ALENA. Le fait que nous ayons pu nous entendre avec les États-Unis pour pouvoir importer de l'équipement de protection individuelle est crucial. Pour votre groupe, quelle serait la première priorité dans le cadre de notre relation avec ce pays?

M. Mathew Wilson: Ce serait de mettre en œuvre entièrement le nouvel accord. Ce dernier offre des débouchés énormes qui sont, selon moi, sous-estimés. La valeur accrue du contenu régional dans le secteur de l'automobile, par exemple, pourrait être fort avantageuse pour le Canada au titre de cet accord.

Nous collaborons avec le cabinet de la ministre Ng afin de former des comités s'occupant exclusivement des PME, de la régle-

mentation et de la compétitivité de l'industrie. Ce sera essentiel à l'élaboration d'une bonne stratégie de mise en œuvre à cet égard.

Il importe donc de mettre l'accord en œuvre et de voir comment nous pouvons en tirer parti. Mais surtout, il ne faut pas se demander comment nous allons faire concurrence au Mexique et aux États-Unis, mais plutôt comment nous utiliserons cet accord pour faire concurrence au reste du monde. Si nous n'agissons pas ainsi, je pense que nous passerons à côté de tout le concept de l'intégration régionale.

M. Anthony Housefather: Je suis d'accord avec vous. Il nous faut adopter une approche d'« équipe nord-américaine ». Je pense aussi que les gens sous-estiment considérablement les améliorations que contient cet accord et l'importance fondamentale qu'il revêt pour le Canada.

Je regarde le président et je peux voir que mon temps est presque écoulé, mais ma dernière question concerne l'équipement de protection individuelle. Nous avons parlé — tout comme vous — du fait qu'il importe de produire cet équipement au pays. Nous pouvons également adopter une approche nord-américaine et conclure une entente d'importation d'équipement de protection individuelle avec les États-Unis et le Mexique.

Pouvez-vous nous expliquer brièvement comment les fabricants canadiens ont répondu à l'appel? C'est incroyable de voir les fabricants de ma circonscription convertir leurs installations pour fabriquer de l'équipement de protection individuelle. Je veux vous offrir une autre occasion de mettre votre groupe en lumière.

M. Mathew Wilson: Je sais que le temps nous manque, mais je tiens à féliciter les entreprises elles-mêmes. Dès que le premier ministre et les premiers ministres provinciaux ont lancé leur appel, nos membres nous ont inondés d'appels pour savoir comment ils pouvaient mettre l'épaule à la roue. Bon nombre d'entre eux ne demandaient pas d'argent; ils ne demandaient rien. Ils ont réagi immédiatement pour une raison: c'est le Canada. Le Canada et les travailleurs du domaine des soins de santé avaient besoin de cet équipement.

J'ai parlé à des entreprises des quatre coins du pays qui ne cherchaient pas de contacts: elles ne voulaient rien d'autre que d'offrir leurs capacités, leur expertise et leur soutien aux communautés. C'est tout. Des milliers d'entreprises canadiennes ont répondu à l'appel.

Il est toutefois intéressant de souligner que ce qui a suscité et suscite encore le mécontentement, c'est le fait que dans certains cas, les entreprises ont modifié leurs activités et cela... J'ai parlé aujourd'hui à une entreprise ontarienne qui a fabriqué des visières. Elle en a des milliers — je pense qu'on m'a indiqué qu'elle en a 10 000 — qui attendent dans l'usine et elle ne peut s'en débarrasser parce qu'elle ne peut obtenir l'autorisation de Santé Canada, même si on lui avait promis que les choses iraient rapidement. Cet équipement attend là depuis des semaines.

Les choses ne se passent pas aussi rondement que nous le souhaitions, mais les entreprises ont agi et ont affronté tous les obstacles qu'elles ont rencontrés. Dans bien des cas, elles donnent tout bonnement l'équipement à des hôpitaux locaux, à des travailleurs du domaine des soins de santé et à des premiers intervenants, comme la police et d'autres acteurs.

La réaction a été incroyable. Je pense que le Canada devrait être très fier de ce secteur et de ce que nous avons fait.

L'autre chose que je ferai — et il s'agit de mon dernier commentaire, monsieur le président —, c'est vous remercier tous. Tous les partis ont répondu présents. Vous nous avez écoutés quand nous avons demandé du soutien. Sincèrement, les gens de toutes les allégeances et de tous les ordres de gouvernement ont accompli un travail admirable. Je vous remercie de tout ce que vous avez fait également.

• (1805)

Le président: Je vous remercie de ce compliment, monsieur Wilson.

Je vous remercie, monsieur Housefather.

[Français]

Mme Louise Chabot: Monsieur le président, avant que les témoins ne nous quittent, j'aimerais vous demander quelque chose.

Vu que les autres partis ont utilisé leur temps de parole, j'aimerais que le Bloc et le NPD aient, en toute équité, aient leurs cinq minutes de temps de parole. Il est présentement 18 h 5 et nous pourrions poursuivre la réunion.

Le président: Madame Chabot, selon les règles, votre prochain tour est de deux minutes et demie. Je suis prêt à continuer avec les témoins et à vous accorder deux minutes et demie, à vous et à Mme Kwan, s'il n'y a pas d'objection des autres membres du Comité.

Avons-nous le consentement unanime pour procéder de cette façon? Je vois que oui.

Vous avez deux minutes et demie, madame Chabot. Allez-y.

Mme Louise Chabot: Je vous remercie.

Ma question s'adresse à M. Keyhani.

On parle beaucoup de commerce électronique et du développement des compétences numériques. Dans une relance, le commerce électronique et l'achat local sont très importants. Or, pour développer tout cela, il faut absolument que les régions aient accès à Internet.

Pourquoi, selon vous, est-on incapable de développer le réseau en région? Est-ce parce que c'est moins rentable pour les commerces urbains que pour les commerces ruraux? Est-ce parce que les gouvernements devraient investir davantage? On parle de cette question depuis longtemps, et nous croyons qu'elle devrait être réglée.

[Traduction]

M. Mohammad Keyhani: Madame Chabot, je suis entièrement d'accord avec vous. L'infrastructure de télécommunications du Canada a certainement besoin d'être améliorée. Pour être honnête, certains pays en développement ont de meilleures infrastructures de télécommunications au chapitre de l'accessibilité en région éloignée et du prix du service Internet. C'est indubitablement un point que nous devons améliorer.

Je ne suis pas un expert accompli des facettes économiques des télécommunications, mais la plupart des observateurs que j'ai vus...

[Français]

Mme Louise Chabot: Qu'est-ce qui empêche de le faire, à votre avis?

[Traduction]

M. Mohammad Keyhani: Comme je le disais, la plupart des observateurs que j'ai vus attribuent la situation au Canada à un manque de concurrence. Je pense que la technologie et les capacités sont là, et qu'il existe des entreprises qui peuvent réaliser les travaux, mais elles doivent être encouragées à investir au Canada pour optimiser le plus possible la concurrence.

[Français]

Mme Louise Chabot: N'est-ce pas aussi une question de rentabilité? La question se pose moins en milieu urbain qu'en milieu rural. Le Canada est un grand pays, on le comprend. Faudrait-il que ce soit perçu comme un investissement plutôt que comme une dépense? Est-ce parce que ce n'est pas assez rentable pour ces compagnies?

[Traduction]

M. Mohammad Keyhani: C'est certain. Il...

Le président: Répondez brièvement, monsieur Keyhani.

M. Mohammad Keyhani: Je ne pense pas que ce soit le seul problème, bien que la rentabilité puisse constituer un écueil dans les régions éloignées. Je pense qu'en considérant qu'il s'agit d'un investissement essentiel en infrastructure, le gouvernement pourrait aider les régions rurales. Mais le problème est plus gros que cela, selon moi. Même dans les centres urbains, le prix est bien trop élevé si on le compare à celui qui a cours dans d'autres pays.

Le président: Je vous remercie.

Nous accorderons maintenant la parole à Mme Kwan.

Vous disposez de deux minutes et demie.

Mme Jenny Kwan: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je m'adresserai également à M. Keyhani.

Je vous remercie beaucoup d'avoir soulevé la question de la situation des étudiants étrangers. Vous avez absolument raison d'affirmer qu'ils paient, pour étudier ici, des droits de scolarités trop élevés. Bien entendu, le Canada s'intéresse à eux pour qu'ils contribuent à l'immigration. Mais maintenant qu'ils se retrouvent dans une période de besoins immenses, on a un peu l'impression qu'on les abandonne parce qu'ils ne sont pas admissibles à la Prestation canadienne d'urgence.

À cet égard, vous avez demandé au gouvernement d'apporter une modification. Diriez-vous que les étudiants étrangers qui se trouvent ici, au Canada, devraient également être admissibles à la Prestation canadienne d'urgence s'ils se qualifient au titre du programme, comme c'est le cas des autres Canadiens et des travailleurs étrangers temporaires?

• (1810)

M. Mohammad Keyhani: Je pense que des étudiants ont subi des pertes de revenus substantiels; ils satisfont donc à ce critère de la PCU.

D'après ce que j'ai pu observer autour de moi, les gens qui ont présenté une demande ont reçu la PCU. J'ignore qu'il s'avérera dans l'avenir qu'ils n'y étaient pas admissibles, mais je pense que les étudiants étrangers devraient être admissibles à la PCU également.

Mme Jenny Kwan: Je vous remercie.

Je veux revenir brièvement à M. Wilson. Nous avons parlé du problème de la subvention au loyer commercial, dont bien des gens ne peuvent se prévaloir. Pour votre secteur, ou même pour les entreprises, diriez-vous qu'il faudrait que le gouvernement modifie le programme pour permettre aux petites entreprises de demander la subvention au loyer, sans que cela soit lié à l'hypothèque?

M. Mathew Wilson: Je ne suis pas certain de ce qu'il en est du lien avec l'hypothèque, mais chose certaine, ce que nous avons recommandé jusqu'à maintenant et que nous réclamerons plus publiquement, c'est que c'est le locataire et non le locateur qui devrait présenter la demande. C'est pour la même raison que pour la subvention salariale, qui est versée à l'employeur et non à l'employé directement: il est ainsi bien plus facile de gérer le système. Autrement dit, nous considérons qu'il faudrait modifier le programme. Cela faciliterait grandement les choses pour les entreprises. Il n'y a pas grand-chose qui incite les propriétaires à demander la subvention.

Mme Jenny Kwan: Oui. Quant au problème voulant que les bénéficiaires de la subvention ne l'utilisent pas pour payer le loyer comme tel, le gouvernement peut certainement contourner le problème, notamment en demandant que locataire montre, chaque mois, les ententes de location. Je suis certaine qu'il existe des moyens pour que le secteur des affaires aide le gouvernement à cet égard afin de vérifier que les fonds servent bien à payer le loyer commercial.

Le président: Je vous remercie, madame Kwan.

Il vous reste du temps pour répondre très brièvement si vous le désirez, monsieur Wilson.

M. Mathew Wilson: Oui.

Le président: C'est excellent. Je vous remercie.

Je tiens à remercier nos deux témoins, M. Wilson et M. Keyhani. Le fait que nous ayons dû prolonger le temps prévu témoigne du grand intérêt que les députés portaient à vos propos.

Mesdames et messieurs, je vous remercie beaucoup d'avoir fait preuve de courtoisie envers vos collègues à cet égard.

Je vous remercie de nouveau. Vos témoignages nous seront fort utiles alors que nous poursuivons notre examen.

Nous suspendrons la séance trois minutes pour accueillir le prochain groupe de témoins. La séance est suspendue.

● (1810) _____ (Pause) _____

● (1815)

Le président: La séance reprend. Je voudrais remercier nos témoins de se joindre à nous aujourd'hui.

Nous recevons M. Robert Kucheran, président du Bureau de direction, des Syndicats des métiers de la construction du Canada, ainsi que Mme Leah Nord, directrice principale des Stratégies en matière d'effectifs et de croissance inclusive, de la Chambre de commerce du Canada. Nous commencerons par Mme Nord.

Vous disposez de 10 minutes.

● (1820)

Mme Leah Nord (directrice principale, Stratégies en matière d'effectifs et croissance inclusive, Chambre de commerce du Canada): Je remercie le président, les vice-présidentes et les

membres du Comité. Je suis enchantée de témoigner devant vous ce soir.

Je m'appelle Leah Nord, directrice principale des Stratégies en matière d'effectifs et de croissance inclusive de la Chambre de commerce du Canada. Je travaille dans les domaines des compétences, de l'avenir du travail, de l'immigration, des normes et des pratiques de travail, de la diversité et de l'inclusion. Je traiterai aujourd'hui de ces domaines relevant de mon portefeuille, en ce qui a trait non seulement à la période de crise, mais aussi à la réouverture, à la relance et au retour à ce qui est la nouvelle normalité, alors que tout se déroule selon des échéanciers et des étapes disparates à l'échelle du pays.

La Chambre de commerce du Canada est la porte-parole des entreprises canadiennes. Nous représentons 200 000 entreprises de toutes les régions du pays, de tous les secteurs et de toutes les tailles. Notre réseau compte 450 chambres de commerce, ainsi que 400 membres collectifs et un nombre égal d'associations membres. Nous considérons que l'approche d'« équipe Canada » qui a été adoptée constitue l'un des aspects les plus impressionnants de la réponse à la crise et, espérons-nous, l'un des legs les plus importants que nous en conserverons.

Le réseau de résilience des entreprises canadiennes constitue la pierre angulaire de la réaction de la Chambre de commerce pendant la crise. Cette initiative est soutenue par le gouvernement en partenariat avec notre réseau, nos membres et nos associations d'affaires partenaires. Il s'agit d'une campagne bilingue et inclusive, dotée d'un microsite, qui s'est avérée être une source de renseignements, de pratiques exemplaires et de trousseaux à outils centralisés, efficace et faisant figure d'autorité, grâce à des échanges qui ont permis et continueront de permettre aux entreprises de se préparer, de persévérer et, au bout du compte, de prospérer.

Au chapitre de la main-d'oeuvre en particulier, la crise a manifestement eu un effet néfaste sur la main-d'oeuvre du Canada. L'enquête réalisée en avril 2020 par la Chambre de commerce du Canada et Statistique Canada sur la situation des entreprises révèle que les entreprises canadiennes ont déployé maints efforts pour soutenir leurs employés au cours de la crise et pour maintenir leur lien avec la population active.

Parmi les innovations figurent le télétravail, le commerce électronique et le travail partagé. Cette enquête nous a toutefois appris également que 40 % des entreprises ont mis des employés à pied et que 38 % d'entre elles ont réduit les heures ou les quarts de travail de leurs employés. Statistique Canada procédera au deuxième volet de cette enquête la semaine prochaine. Nous sommes impatients d'en apprendre davantage et de voir si et comment les attitudes et les pratiques ont évolué alors que la crise se poursuit.

En outre, une enquête sur la population active menée en mars et en avril 2020 indique que depuis le début de la crise, trois millions de Canadiens ont perdu leur emploi — à titre temporaire pour 90 % d'entre eux — et que plus de huit millions de personnes ont demandé la Prestation canadienne d'urgence et la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants.

On ne s'étonnera pas de constater qu'au cours de la phase initiale de la crise, c'est principalement dans les industries de l'hébergement et de la restauration que les pertes les plus substantielles ont été enregistrées. Initialement, les plus touchés au cours de la première phase ont été les jeunes, les femmes et les personnes occupant des emplois précaires de qualité moindre. Les secteurs de la production matérielle ont été gravement touchés en avril, particulièrement dans les domaines de la fabrication et de la construction.

Des secteurs comme le tourisme, la vente de gros et de détail, l'éducation et les loisirs ont eux aussi subi des pertes d'emplois pouvant atteindre 35 %. La crise a également accru le recul préexistant dans les secteurs du pétrole, du gaz et de la foresterie, et accentué les réorientations dans ceux de la fabrication et de l'exploitation minière. Elle a aussi mis en lumière les besoins en transport et en entreposage, en ressources humaines dans le domaine de la santé et en vente au détail des aliments, soulignant au passage l'importance des travailleurs essentiels du pays.

Sur le plan des périodes de réouverture et de relance, sachez qu'un nombre substantiel d'entreprises de toutes les tailles et de tous les secteurs du pays fonctionnent encore beaucoup en mode de crise. Par exemple, ce sera lundi, le 1^{er} juin, et bien des membres se demandent si et comment ils paieront le loyer ce mois-ci, et ce, en dépit des annonces récentes, comme celle de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial pour les petites entreprises.

En ce qui concerne précisément la période de réouverture, la Chambre de commerce du Canada a préparé une série de recommandations, notamment sur le fait qu'il importe de s'inspirer des pratiques exemplaires internationales et d'assurer l'alignement interprovincial. Nous considérons également que même si les programmes d'aide financière temporaire d'urgence étaient nécessaires et ont, de fait, apporté un soutien crucial à des entreprises et à des particuliers en leur permettant de garder la tête hors de l'eau pendant la pandémie, il faut également assurer la viabilité des finances publiques à long terme.

Nous comprenons aussi qu'il continue d'y avoir plus de questions que de réponses. La crise nous a montré que les meilleures politiques publiques s'appuient largement sur les conseils de la société civile, notamment ceux des entreprises de toutes les tailles et de tous les secteurs. Il est temps d'entamer une discussion structurée pour s'assurer que tous les ordres de gouvernement reçoivent les meilleurs conseils possible afin d'éviter, autant que faire se peut, les conséquences imprévues.

- (1825)

La création du Conseil des approvisionnements concernant la COVID-19 par le gouvernement fédéral et sa composition en sont un excellent exemple. Il réunit des représentants de l'industrie, des travailleurs, de divers secteurs et d'organismes à but non lucratif, et il donne une voix aux chercheurs, aux femmes et aux entreprises autochtones.

Les Canadiens doivent se remettre au travail pour relancer l'économie et effectuer un retour à ce qui sera la nouvelle normalité. La main-d'œuvre canadienne ne sera plus la même au moment de la reprise. En l'espace de quelques mois, nous sommes passés d'un des marchés de l'emploi les plus serrés de l'histoire récente à des pertes d'emploi sans précédent. Il faudra sans doute du temps pour revenir aux taux de chômage d'avant la crise. Il y aura un revirement dans les emplois offerts et les compétences nécessaires pour les obtenir. Les employeurs pourraient se tourner de plus en plus vers l'automat

tisation pour pouvoir poursuivre leurs activités et réduire les risques lors de futures crises.

Les Canadiens auront besoin de programmes de formation, de recyclage et de perfectionnement pour effectuer un retour au travail. L'éducation et la formation se transformeront également, puisqu'on misera davantage notamment sur la formation en ligne et l'apprentissage hybride, sur les compétences durables, et à la fois sur l'apprentissage en milieu de travail et la formation continue. Il sera essentiel de veiller à ce que tous les Canadiens aient la chance de participer à la relance pour avoir une croissance inclusive et une création d'emplois à grande échelle.

Cela dit, la Chambre de commerce du Canada souhaite vous présenter trois grandes recommandations.

Premièrement, il faut veiller à ce que la croissance soit inclusive pendant la relance. Pour ce faire, il faut tout d'abord des représentants de tous les groupes dans les forums de discussions et de politiques publiques. Je vous ai donné l'exemple du Conseil des approvisionnements concernant la COVID-19, qui doit être repris à toutes les tables de discussions et à tous les échelons de gouvernement, de même que dans les conseils d'administration, les réunions de dirigeants, les comités de santé et sécurité au travail, et lors des discussions entourant les activités commerciales et le retour au travail.

Deuxièmement, le Canada doit procéder à un examen exhaustif de son programme d'assurance-emploi. En guise d'introduction à cette recommandation, j'aimerais mentionner deux points: premièrement, il s'agit d'une recommandation de longue date de la Chambre de commerce, et nous avons adopté de nombreuses résolutions de principe au fil des ans sur cet enjeu; deuxièmement, nous ne voulons pas par cette recommandation banaliser le travail incroyablement accompli par la fonction publique fédérale dans la foulée de la crise pour préparer et mettre en œuvre des programmes comme la Subvention salariale d'urgence du Canada, la Prestation canadienne d'urgence et la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants. Ces programmes méritent, bien au contraire, des louanges tous azimuts.

Toutefois, nous considérons qu'il est révélateur que ces programmes aient dû voir le jour à l'extérieur du cadre de l'assurance-emploi. Il faudra donc déterminer quelle réforme sera nécessaire pour mettre en place un système pouvant répondre aux besoins de la main-d'œuvre actuelle et future afin que les Canadiens demeurent en prise avec le marché de l'emploi, et cela comprend de solides volets axés sur le recyclage et le perfectionnement.

Notre troisième recommandation pour remettre les Canadiens au travail est de se servir de l'information sur le marché du travail local et des données en temps réel pour concevoir des solutions créées par les entreprises pour les entreprises, dirigées par les secteurs pour les secteurs et adaptées par les collectivités pour les collectivités. Ce faisant, nous prôtons le recours aux chambres de commerce comme pôle d'échange local pour établir des partenariats entre employeurs et créer temps et espace où les entreprises pourront échanger, collaborer et planifier.

Nous vivons des temps sans précédent et n'avons pas de guide pour nous aider. Les recommandations en matière de politiques et de programmes en vue de la relance sont en ce moment tout au plus des conjectures. La stratégie adoptée doit être mesurée, inclusive et réfléchi, et c'est exactement ce que vise la proposition de la Chambre de commerce du Canada portant sur la gestion des bassins de talents et un programme de résilience économique pour le Canada.

Je sais que le temps file et je vous dirai simplement qu'il s'agit d'un programme qui met d'abord et avant tout l'accent sur l'arrimage entre les systèmes d'éducation, de formation, de soutien et d'emploi. Le programme a été mis en place par nos collègues aux États-Unis dans 33 États, à l'échelon étatique aussi bien que régional, et tant les grandes villes que les petites localités rurales y ont participé. Il a même été utilisé par des entreprises dans leurs pratiques de gestion interne. Il a mené à la création de partenariats entre employeurs dans une grande variété de secteurs, notamment les hôpitaux, les soins de santé, la construction, la fabrication, les services publics, l'éducation, la cybersécurité, la technologie financière et la technologie de l'information. Il a servi à créer des partenariats le long des chaînes d'approvisionnement, et il a prouvé son autosuffisance après les injections de fonds initiaux.

Pendant la crise, la U.S. Chamber of Commerce Foundation a orienté ses programmes universitaires vers la relance et mis à profit son réseau national d'apprentissage pour échanger sur les défis, les solutions et les pratiques exemplaires. On a ainsi réussi à maintenir les travailleurs dans leur secteur d'activités, à conserver le lien d'emploi, de même qu'à déterminer les possibilités de perfectionnement et de recyclage professionnels et de cheminements de carrière pour les travailleurs.

• (1830)

Le grand avantage de ce programme est qu'il permet de gérer et d'atténuer les effets des périodes importantes d'expansion et de contraction de l'économie et de la population active, d'accroître la résilience et de pérenniser la planification de la main-d'oeuvre.

Sur ce, je remercie les membres du Comité de nous avoir donné l'occasion de témoigner aujourd'hui, et je serai heureuse de répondre à vos questions.

Merci.

Le président: Merci, madame Nord.

Monsieur Kucheran, c'est à vous. Vous avez 10 minutes. Allez-y.

M. Robert Kucheran (président, Bureau de direction, Syndicats des métiers de la construction du Canada): Bonsoir, monsieur le président, et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie de nous donner l'occasion de témoigner devant le Comité au sujet de la réponse du gouvernement à la pandémie de la COVID-19.

Je m'appelle Robert Kucheran. Je suis président des Syndicats des métiers de la construction du Canada, ou SMCC, un organisme qui représente 14 syndicats internationaux qui représentent à leur tour plus d'un demi-million de travailleurs hautement qualifiés et bien formés dans les industries de la construction, de l'entretien et de la fabrication au Canada.

Les plus de 500 000 hommes et femmes que nous représentons sont employés dans tous les domaines de la construction, de l'abri de jardin aux plus grands mégaprojets au Canada. Nous avons des

membres qui travaillent dans presque toutes les raffineries, les usines de pâtes et papiers, les usines de potasse, les centrales électriques et nucléaires, ainsi que dans la construction commerciale et institutionnelle, ce qui comprend les routes, les ponts, les viaducs, les hôpitaux et toutes les formes d'infrastructure municipale. Le secteur de la construction et de l'entretien représente chaque année environ 14 % du PIB du Canada.

Notre travail s'effectue non seulement dans des chantiers, mais aussi dans divers installations et ateliers de fabrication qui sont intégrés aux structures sur lesquelles nous travaillons et, une fois ces structures construites, nous sommes souvent employés par la suite pour leur exploitation, leur rénovation, leur entretien et leur réaménagement.

Nous sommes le plus grand formateur d'apprentis au Canada. Chaque année, nous investissons plus de 300 millions de dollars de nos propres fonds dans nos 175 centres de formation afin de veiller à ce que nos membres soient les plus qualifiés et les plus compétents du secteur et qu'ils travaillent de la façon la plus sécuritaire possible. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires employeurs pour faire en sorte que le Canada dispose dans l'avenir d'un bassin de gens de métier hautement qualifiés en formant dans nos centres de formation qui se trouvent dans toutes les provinces et régions du pays, à l'exception du Québec, qui possède son propre système, comme nous le savons tous. Nous avons un système qui nous permet donc, à nous et à nos partenaires entrepreneurs, de répondre à la demande actuelle et future de gens de métier qualifiés.

Aujourd'hui, le Canada est aux prises avec des défis sans précédent dans les domaines de la santé, des affaires sociales et de l'économie. La construction étant jugée essentielle dans la plupart des provinces, les membres des SMCC continuent de construire les infrastructures indispensables nécessaires pour assurer la sécurité et la santé des Canadiens durant cette pandémie, mais comme cela a été le cas pour de nombreux Canadiens, certains emplois de nos membres ont été touchés par la crise, et ils continuent de l'être tandis que nous progressons.

Je tiens à remercier le gouvernement de sa rapidité de réaction face à cette pandémie, tant pour les mises à jour et les contacts réguliers que les représentants des ministères ont entretenus avec nous, que pour le travail réalisé afin de mettre en place des programmes comme la Prestation canadienne d'urgence et la Subvention salariale d'urgence du Canada. Sa réaction rapide et son engagement à continuer d'améliorer les prestations en fonction des besoins ont contribué à garantir que nos membres et les Canadiens ne soient pas laissés pour compte.

Bien que des améliorations puissent encore être apportées à ces programmes, notamment en permettant aux syndicats d'utiliser leurs prestations supplémentaires de chômage existantes, ou fonds PSC, pour compléter les salaires des membres lorsqu'ils perçoivent la Prestation canadienne d'urgence, nous sommes heureux de ce qui a été fait jusqu'à présent.

Lorsque la pandémie s'est manifestée, l'industrie de la construction syndiquée a réagi rapidement en mettant en place divers protocoles de sécurité sur les chantiers, notamment en augmentant le nombre de stations de lavage des mains, en assainissant les sites, les roulottes et les zones de contact communes, en instaurant la distanciation sociale, en mettant à la disposition des travailleurs le bon matériel de protection individuelle et en veillant à ce qu'il soit utilisé.

Grâce à une communication ouverte et continue avec nos partenaires employeurs, les représentants de santé et sécurité et nos membres, nous avons pu régler rapidement tous les problèmes qui se sont posés. C'est pour cette raison que le nombre de cas sur nos lieux de travail est minime. Nous sommes fiers de la façon dont a réagi notre industrie, car la santé et la sécurité de nos membres ont toujours été notre priorité absolue. Le secteur de la construction syndiqué pourrait servir de modèle à d'autres secteurs.

Cela dit, et compte tenu de la nature de notre travail, notre secteur a toujours été un chef de file en veillant à ce que nos membres disposent d'un environnement de travail sécuritaire et de bons protocoles, soient formés pour repérer les dangers potentiels sur leur lieu de travail et, bien sûr, disposent du bon matériel de protection individuelle. Le fait d'avoir un meilleur accès au matériel de protection individuelle pour prévenir la propagation de la COVID-19 demeure important. Nous demandons donc instamment au gouvernement de continuer de tout mettre en œuvre pour trouver des sources d'approvisionnement afin que le secteur de la construction puisse continuer à fonctionner de manière sécuritaire.

Pour ce qui est de l'avenir, au moment où le Canada sort de la pandémie et où le gouvernement fédéral envisage un plan de relance économique, je tiens à rappeler au Comité que le secteur de la construction joue un rôle essentiel dans l'essor de l'économie et que nous avons vu, historiquement, que cela nous a souvent aidés à sortir des récessions et même de la Grande Dépression.

● (1835)

Lorsque le gouvernement stimule l'économie par l'entremise des infrastructures, nous devons être conscients de l'argent dépensé et savoir où et comment il sera distribué dans les collectivités au pays. Nous avons la possibilité, en particulier, d'utiliser notre main-d'œuvre hautement qualifiée, formée et mobile pour bâtir un Canada plus fort et plus résilient au fur et à mesure que nous sortons de cette crise de la COVID-19.

Nous avons soumis au gouvernement une liste de grands projets, prêts à démarrer et dignes d'intérêt, qui pourraient mettre les gens au travail et créer des possibilités de formation pour les Canadiens sous-employés, au chômage et sous-représentés. Le gouvernement fédéral a la possibilité de jouer un rôle de premier plan en investissant dans les infrastructures essentielles du Canada et les protégeant, tant à court terme pour remettre les gens au travail et relancer l'économie, qu'à long terme pour construire le Canada que nous voulons tous pour les générations futures.

Le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle moteur en incluant des ententes de retombées locales non seulement dans le processus de réflexion, mais surtout dans les projets qu'il finance. Ces ententes favorisent l'embauche et la formation de travailleurs locaux et de groupes sous-représentés, notamment les femmes et les Autochtones. Elles contiennent souvent des dispositions qui permettent l'apprentissage, garantissent les salaires en vigueur et jettent les bases d'initiatives de perfectionnement en milieu de travail, dans le but de fournir un financement et un soutien économique aux collectivités touchées, d'utiliser les fournisseurs et les fabricants locaux et d'offrir de la formation aux minorités, aux femmes et aux travailleurs locaux.

Dans les provinces où des ententes de retombées locales ont été adoptées, nous constatons, par exemple, que le nombre de femmes qui participent à des programmes d'apprentissage et obtiennent leur certification est en nette augmentation. À Terre-Neuve par exemple,

où de nombreuses ententes de retombées locales ont été utilisées pour de grands projets de construction, les femmes représentent maintenant 14 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction, comparativement à environ 2 % à 4 % dans le reste du pays.

En ce qui concerne la reprise post-pandémie, investir dans les collectivités permettra d'améliorer le sort de tous les Canadiens. Nous pouvons y arriver grâce à la formation et au développement des compétences en soutenant les organismes et les projets qui vont nous permettre de former la main-d'œuvre au moyen du système d'apprentissage.

Au cours des 10 prochaines années, au moins 21 % de la main-d'œuvre actuelle prendra sa retraite. Notre capacité à combler ce déficit et à répondre à la demande dépend de la disponibilité des travailleurs ayant l'expérience, les compétences et les qualifications transférables dans leur métier. L'infrastructure de formation existe au Canada, où nos partenaires disposent de nombreux centres de formation, mais sans le soutien continu du gouvernement et de nos employeurs, notre industrie en souffre.

Historiquement, plus le projet de construction était important, plus les apprentis avaient la possibilité d'apprendre leur métier et d'obtenir les heures nécessaires pour devenir des gens de métier. Il est essentiel de mettre l'accent sur la formation des apprentis et d'exiger leur présence lors de tout projet d'investissement dans les infrastructures pour bâtir la main-d'œuvre de demain au Canada.

En conclusion, au nom des SMCC, de nos 14 partenaires et de nos plus d'un demi-million de membres, je tiens à remercier le gouvernement de sa réaction rapide en cette période sans précédent. Au moment où le gouvernement pense à l'après-pandémie et à la reprise économique, nous lui demandons de veiller à ce que les gens de métier canadiens puissent travailler dans un environnement sécuritaire, conformément aux directives des gouvernements et des autorités sanitaires concernés, ce qui nécessitera de continuer à s'approvisionner en matériel de protection individuelle et à faire respecter les procédures et protocoles de sécurité.

Le gouvernement doit s'assurer que tout plan de relance économique prévoit notamment d'investir dans tous les Canadiens. Cela pourrait se faire en investissant dans de grands projets d'infrastructure qui soutiennent les gens de métier dans les collectivités où ils vivent en restaurant des ententes de retombées locales. On améliorera ainsi le sort de tous les Canadiens et on continuera de bâtir un Canada meilleur et plus fort.

Je tiens à vous remercier, monsieur le président, et mesdames et messieurs les membres du Comité, de m'avoir permis de témoigner. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Merci.

● (1840)

Le président: Merci, monsieur Kucheran.

Nous passons maintenant à M. Albas. Vous avez six minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Merci, monsieur le président.

Je veux remercier nos deux témoins d'être avec nous aujourd'hui et de nous faire part de leur expertise.

Monsieur Kucheran, je crois que je vais commencer par vous.

Nous venons tout juste d'entendre le témoignage d'un représentant de Manufacturiers et exportateurs du Canada. Il nous a dit notamment que les marchés traditionnels comme celui des exportations, en particulier l'exportation de l'énergie, peuvent vraiment nous aider à faire croître notre économie. De toute évidence, les métiers de la construction y jouent un grand rôle.

Selon vous, quelle importance les projets énergétiques, en particulier l'expansion de notre capacité d'exportation, joueront-ils dans la reprise éventuelle de l'économie après la crise de la COVID?

M. Robert Kucheran: Nous avons toujours appuyé, bien entendu, l'industrie pétrolière et le développement de cette industrie au Canada, car elle contribue beaucoup au PIB du pays dans tous les secteurs.

Comme vous le savez, nos membres viennent de partout au Canada travailler dans la région de Wood Buffalo et rapportent dans leurs collectivités l'argent qu'ils vont y dépenser localement. Nous croyons que la relance est très importante. Nous pensons que les pipelines qui vont être construits sont essentiels. Nous sommes impatients de voir l'Alberta vendre son pétrole brut à des acheteurs qui sont prêts à payer sa juste valeur marchande pour l'obtenir.

M. Dan Albas: Merci de votre réponse.

Que pensez-vous de l'annulation possible du projet de pipeline Keystone XL et des répercussions que cela aurait sur le secteur de l'énergie au Canada et sur votre secteur?

M. Robert Kucheran: Les répercussions seraient très importantes. J'ai entendu, bien sûr, l'ancien vice-président Biden tenir ces propos la semaine dernière. C'est un enjeu qui nous préoccupe, comme tout le monde dans l'industrie de la construction.

Nous suivons la situation, et nous faisons de notre mieux au Canada — mais aussi, et surtout, au sein des États — pour nous faire entendre auprès des intéressés.

M. Dan Albas: Merci, monsieur. La bouffée d'air frais que vous nous apportez fait du bien.

Monsieur le président, j'aimerais maintenant passer à Mme Nord, de la Chambre de commerce du Canada.

Madame Nord, la subvention salariale n'a pas suscité l'engouement que les gens, en particulier le gouvernement, avaient prévu.

Comme vous représentez un grand nombre d'entreprises, à quoi est-ce dû à votre avis?

Mme Leah Nord: Selon moi, divers facteurs sont en jeu, le premier étant le moment du lancement. Le programme n'a débuté que le 1^{er} mai, soit environ six semaines après le début de la crise, si bien que diverses autres mesures étaient déjà en place.

Il y a aussi le problème de l'admissibilité. Je vais rendre à César ce qui appartient à César: les discussions progressent. Aujourd'hui même, si j'ai bien compris, mes collègues provinciaux et territoriaux avaient des discussions téléphoniques avec des représentants du ministère des Finances pour leur soumettre des recommandations au sujet de l'admissibilité et de la baisse de revenus.

Il y a des problèmes du côté des entreprises et des organismes à but non lucratif qui ont recours à des fournisseurs de service de paiement et qui ne sont pas admissibles pour cette raison, et il y a des problèmes aussi liés à la baisse de revenus pour les entreprises qui ont procédé à des fusions et des acquisitions pendant cette période, et les entreprises qui sont en activité depuis moins d'un an. Je

sais qu'à la Chambre de commerce du Canada, nous sommes en faveur d'une subvention salariale plus souple pour favoriser le retour au travail des employés en congé.

Je pense qu'il est également important de...

La réouverture est en marche et progresse à différentes vitesses au pays. Quand ici en Ontario on regarde ce qui se passe ailleurs, c'est un rappel que de nombreuses entreprises n'étaient pas considérées comme des services essentiels. Elles n'étaient pas ouvertes, ou si elle l'était dans une certaine mesure, cela ne leur permet pas d'avoir accès au programme jusqu'à ce que la réouverture et la relance soient bien enclenchées.

M. Dan Albas: Je comprends votre argument concernant la vitesse à laquelle le gouvernement fédéral a rendu le financement accessible.

Vous avez écrit sur les répercussions précises de la crise sur les commerces de détail et fait valoir qu'elles feraient en sorte que la reprise différerait des précédentes.

En quoi le gouvernement doit-il, selon vous, modifier la politique de reprise précédente dans le contexte actuel?

Mme Leah Nord: Le document vient d'être publié cette semaine, comme je l'ai mentionné, alors merci d'avoir posé cette question.

Nous avons mené l'enquête canadienne sur la situation des entreprises et nous avons été en mesure d'examiner les données de différentes façons, y compris par secteur. Nous les avons aussi ventilées en fonction des propriétaires d'entreprise. Comme je l'ai dit dans mes remarques, le secteur du détail a été durement touché. Il l'a été rapidement et en premier.

Nombre d'entreprises et d'employés, y compris les femmes propriétaires d'entreprise, ont été durement touchés à cette étape initiale en raison de la composition du secteur du commerce de détail. Au cours des récessions précédentes, on a remarqué que le premier secteur à entrer en récession était aussi le premier à en sortir ou à reprendre ses activités. Nous ne croyons pas que ce sera le cas pour nombre de ces entreprises.

Dans un premier temps, c'est une chose à laquelle j'ai déjà fait allusion. Il s'agit de croissance inclusive et de discussions inclusives. Si les représentants du secteur du détail ne participent pas aux discussions, ils ne pourront pas faire partie de la solution. Nous avons un consortium de six associations professionnelles, dont le Conseil canadien du commerce de détail.

Je pense qu'il nous faut aussi nous pencher sur la façon de stimuler la consommation et le développement économique. Au cours de la séance précédente, quelqu'un a dit qu'on ne pouvait pas s'en sortir à coups d'impôt, que la croissance est nécessaire et qu'on peut y arriver de bien des façons, y compris en ramenant les gens sur le marché du travail pour qu'ils puissent avoir un salaire à dépenser.

● (1845)

M. Dan Albas: Vous avez dit que le Conseil canadien du commerce de détail en fait partie. Je sais que le Business Council of British Columbia s'est opposé à l'idée qu'ont proposée le premier ministre et John Horgan, premier ministre de la Colombie-Britannique, concernant le congé de maladie de 10 jours.

Qu'en pense le Conseil canadien du commerce de détail?

Le président: Soyez brève, je vous prie, madame Nord.

Mme Leah Nord: Nous y songeons. Je pense qu'il nous faut discuter de la différence entre le court terme — cette période d'ouverture et de reprise — et le long terme, comme j'y ai fait allusion dans mes remarques.

Cette proposition s'inscrirait dans une discussion plus vaste et la réforme de l'assurance-emploi.

Le président: Merci, monsieur Albas, et merci, madame Nord.

La parole est maintenant à Mme Young pour six minutes.

Mme Kate Young (London-Ouest, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à nos témoins. Vous nous avez donné des renseignements très utiles ce soir.

Je veux commencer par M. Kucheran. Je partagerai mon temps avec mon collègue, M. Long.

Monsieur Kucheran, j'ai été vraiment ravie de vous entendre parler des femmes dans les métiers. Il a toujours été difficile de motiver les femmes à choisir les métiers. Je me demande si vous pensez que la présente crise fera en sorte que ce soit encore plus difficile ou si elle sera une occasion de montrer aux jeunes, surtout aux jeunes femmes, qu'il vaut la peine d'envisager les métiers.

M. Robert Kucheran: La crise nous donne l'occasion de rejoindre les gens, notamment les femmes. Comme je l'ai dit, les ententes sur les retombées locales permettent un meilleur accès des femmes aux métiers. J'ai aussi mentionné que Terre-Neuve est un exemple de réussite, attribuable à ces ententes et à l'exigence d'avoir des femmes au sein de la main-d'œuvre.

Pendant mon enfance et lorsque j'ai commencé dans les métiers il y a de très nombreuses années, normalement, votre père ou votre oncle vous sortait du sous-sol où vous passiez votre temps — non pas à jouer à des jeux vidéo, mais au ping-pong à l'époque — en vous prenant par la peau du cou pour aller vous inscrire au bureau du syndicat. Ce n'est plus le cas. Les parents encouragent souvent leurs enfants à faire des études universitaires ou collégiales.

Sans cela, nous avons besoin de quelqu'un d'autre pour défendre les femmes dans les métiers, ainsi que les groupes autochtones, les groupes sous-représentés, les nouveaux Canadiens — toutes ces catégories. Le gouvernement a la possibilité d'instaurer des ententes sur les retombées locales dans le cadre du plan d'infrastructure et des exigences de financement. Je pense que c'est une excellente occasion. Nous pouvons atteindre partout au Canada les types de résultats que nous avons obtenus à Terre-Neuve.

Mme Kate Young: Merci beaucoup.

Madame Nord, au cours des deux derniers mois, j'ai eu un certain nombre d'occasions [*Difficultés techniques*] dans le Sud de l'Ontario, et j'ai été frappée de voir à quel point les membres de la Chambre de commerce étaient élogieux à l'égard de la réponse gouvernementale rapide à la crise. Je pense que nous pouvons tous entendre pour dire qu'il était important pour nous d'agir très rapidement. J'aime beaucoup ce que vous avez dit concernant une approche d'« Équipe Canada ».

Comment pensez-vous que cette crise changera l'interaction de la chambre avec le gouvernement et les membres de la chambre?

Mme Leah Nord: Je pense que c'est une des forces de la Chambre de commerce du Canada et de notre réseau d'avoir une empreinte à la grandeur du pays dans ces petites collectivités. J'ai

entendu des questions plus tôt concernant la façon de transmettre de l'information aux petites entreprises sur les rues principales au Canada. La chambre peut vraiment jouer ce rôle.

Comme j'y ai fait allusion dans mes remarques, nous cherchons à revitaliser l'économie en utilisant nos chambres de commerce locales et ce réseau pour former des partenariats, donner du temps et de l'espace à ces petites et moyennes entreprises de divers secteurs ou simplement avoir du temps et de l'espace afin de nous pencher ensemble sur la main-d'œuvre, de discuter de la crise, d'échanger des pratiques exemplaires les uns avec les autres et aussi avec d'autres chambres de commerce.

Nous avons un webinaire hebdomadaire sur une vaste gamme de sujets auquel participent probablement entre 300 et 400 membres, et nous faisons aussi souvent appel à des experts du gouvernement pour parler de certains de ces programmes et expliquer comment présenter des demandes et tout le reste.

C'est vraiment là que réside la force de la chambre. Je prévois qu'elle nous permettra de continuer ou qu'elle revitalisera notre rôle pour aider les entreprises canadiennes à la grandeur du pays.

● (1850)

Mme Kate Young: C'est bien. Merci beaucoup, madame Nord.

Je cède la parole à mon collègue, M. Long.

M. Wayne Long (Saint John—Rothesay, Lib.): Merci, monsieur le président.

Premièrement, monsieur le président, je tiens à prendre quelques secondes pour corriger le compte rendu concernant les critères d'admissibilité à l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial. Pendant les témoignages du dernier groupe, ma collègue du NPD a laissé entendre, pour la seconde fois je pense, que seuls les propriétaires de biens à usage commercial hypothéqués pouvaient présenter une demande au titre de ce programme. Ce n'est pas vrai. Les propriétaires de biens à usage commercial non hypothéqués peuvent aussi le faire. C'est clairement indiqué sur le site Web de la SCHL.

Monsieur Kucheran, j'ai une question pour vous. Je tiens à vous remercier. Je tiens à vous remercier ainsi que des leaders comme Matt Wayland, Steve Schumann et les Syndicats des métiers de la construction du Canada, qui représentent les travailleurs qui construisent et continuent de construire notre pays.

Ma question pour vous est la suivante: voyez-vous des investissements fédéraux dans la construction, l'infrastructure et le développement des industries émergentes, comme l'industrie des petits réacteurs modulaires dans ma province du Nouveau-Brunswick, jouer un rôle clé pour redémarrer notre économie et ramener au travail les travailleurs que représentent les Syndicats des métiers de la construction du Canada à la grandeur du pays pour occuper de bons postes intéressants et bien rémunérés après la crise?

M. Robert Kucheran: Je suis tout à fait d'accord. Je pense que le gouvernement a une chance réelle de collaborer avec nous dans le cadre de nos nombreux projets prêts à mettre en chantier. C'est aussi vrai pour votre province. Je pense que ces types d'emplois ou de projets sont importants pour la santé globale du Canada. Par-dessus tout, ils contribueront à l'économie locale et remettront les gens au travail.

Je sais que la reprise se fait lentement. C'est le cas de certaines industries au Nouveau-Brunswick, mais nous aurons besoin de projets d'infrastructure essentielle dans chaque province, y compris au Nouveau-Brunswick, pour relancer l'économie. Comme je l'ai dit, grâce à certaines dispositions dans ces accords, nous pouvons faire participer plus de groupes locaux et sous-représentés et de minorités.

Le président: Merci, monsieur Kucheran, et merci, monsieur Long.

M. Wayne Long: Merci beaucoup.

[Français]

Le président: Madame Chabot, vous disposez de six minutes.

Mme Louise Chabot: Je vous remercie.

Monsieur Kucheran, j'aimerais vous poser une question. Lorsque vous avez témoigné devant le Comité permanent des finances au sujet des contrats gouvernementaux, vous avez parlé d'aide pour remplir les conditions, et c'est normal. On demande une relance et on va compter sur les infrastructures, mais il y a des conditions à remplir en matière de santé et de sécurité du travail.

Avez-vous eu des réponses du gouvernement concernant les demandes que vous avez faites? Si oui, est-ce que cela répond aux exigences relatives à la reprise dans votre secteur?

[Traduction]

M. Robert Kucheran: Merci d'avoir posé la question. Si j'ai bien compris, vous demandez ce que le gouvernement a fait pour que la réussite se poursuive.

[Français]

Mme Louise Chabot: Le gouvernement a-t-il répondu à vos demandes?

[Traduction]

M. Robert Kucheran: Oh, d'accord. Nous applaudissons aux efforts du gouvernement à ce jour en ce qui concerne des incitatifs comme la Prestation canadienne d'urgence.

De plus, la santé et la sécurité sont plutôt des questions provinciales, certes, mais le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, peut assurer l'approvisionnement en équipement de protection individuelle. Cet approvisionnement est primordial pour que notre industrie puisse continuer de fonctionner. On a jugé que nous étions essentiels. C'est grâce aux procédures et aux protocoles mis en place, avec la collaboration de nos partenaires employeurs, que nous avons réussi à faire en sorte que le taux d'infection à la COVID-19 reste bas. Notre industrie a été peu touchée par cette pandémie. C'est en grande partie grâce à l'accessibilité de l'équipement de protection individuelle, alors je suis heureux des mesures que le gouvernement prend pour nous les procurer. Nous aurons toujours besoin de ces niveaux d'approvisionnement dans tous les secteurs de la construction.

• (1855)

[Français]

Mme Louise Chabot: Il y a une autre question que je ne peux m'empêcher de poser, parce que vous avez parlé du pourcentage de femmes dans l'industrie de la construction.

Au Québec, c'est une réalité. Nous avons d'ailleurs des mesures incitatives pour encourager les femmes à occuper des métiers non

traditionnels. Cependant, les femmes qui le font quittent souvent leur emploi parce que les conditions de travail mises en place par les entreprises font en sorte qu'il n'y a pas d'égalité et qu'il y a de la discrimination.

D'après ce que vous voyez sur les lieux de travail, y a-t-il encore des choses à faire pour corriger cette situation?

[Traduction]

M. Robert Kucheran: Oui. J'ai mentionné le pourcentage de femmes à Terre-Neuve, qui est très bon. Ce taux élevé existe toujours aujourd'hui, alors le facteur de maintien en poste est très positif là-bas. Au Québec, dans mon domaine en particulier, au sein de l'Union internationale des peintres et métiers connexes, nous avons un pourcentage très élevé de femmes.

Un certain nombre de facteurs entre en ligne de compte pour attirer des femmes vers les métiers et les garder, dont le mentorat, qui est un élément très important. Nous offrons des programmes de mentorat pour aider les femmes. La meilleure chose qu'on puisse faire pour un apprenti est de lui donner de l'emploi et, ensuite, de bien s'occuper de lui au travail. C'est-à-dire lui donner un superviseur, quelqu'un qui puisse dire qu'il va bien, qu'il travaille bien, quelqu'un qui saura le défendre. Avec notre programme de mentorat, nous avons tout cela, alors il nous a été utile.

[Français]

Mme Louise Chabot: Je vous remercie beaucoup.

J'ai une dernière question à poser, et elle s'adresse à Mme Nord.

Madame Nord, dans votre témoignage, vous avez parlé de la Prestation canadienne d'urgence, ou PCU, et de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, ou PCUE. Vous avez recommandé un examen complet de l'assurance-emploi. En ce qui concerne la PCU et la PCUE, notre parti a proposé d'assortir le soutien aux travailleurs et aux étudiants de mesures incitatives à l'emploi.

D'après vous, ces prestations sont-elles incitatives, sinon, comment pourraient-elles le devenir?

[Traduction]

Mme Leah Nord: Merci, d'avoir posé cette question, madame Chabot.

Comme je l'ai dit dans mes remarques, la Chambre de commerce du Canada estime que les programmes d'urgence qui ont été mis en place, qu'il s'agisse de la subvention salariale, de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants — je ne veux pas utiliser tous ces acronymes — ou la Prestation canadienne d'urgence, étaient importants. Ils étaient nécessaires et cruciaux, mais à l'avenir, nous devons nous assurer de lier les Canadiens à la main-d'œuvre dans la mesure du possible.

Nous devons les soutenir lorsqu'ils ne travaillent pas et ne sont pas en mesure de le faire, et nous estimons que la meilleure façon de le faire est de retourner au programme d'assurance-emploi et de le réformer. On a passé des années à offrir des solutions temporaires avec un peu de ceci et un peu de cela et bien des accumulations, mais je pense que nous avons une réelle occasion de revoir le programme et de réunir toutes les parties prenantes — la main-d'œuvre, le gouvernement et le monde des affaires — pour l'examiner.

• (1900)

[Français]

Le président: Merci, madame Chabot.

[Traduction]

Merci, madame Nord.

La dernière personne qui posera des questions ce soir sera Mme Kwan.

La parole est à vous pour six minutes.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup, monsieur le président, et merci aux témoins pour leurs exposés.

Ma première question s'adresse à M. Kucheran.

Sur la question des mesures de relance, bien sûr, nous avons vraiment besoin que le gouvernement investisse dans une gamme d'activités économiques et de projets de construction d'infrastructure. Vous en avez mentionné quelques-uns.

Dans ce cadre, estimez-vous que la construction de logements pour les Canadiens, notamment de logements abordables, constituerait un élément important des projets d'infrastructure aux fins de relance?

M. Robert Kucheran: Merci d'avoir posé la question.

Bien sûr, nous participons à des projets de construction domiciliaire, surtout dans la région du Grand Toronto, mais on a besoin de logements abordables, et nous y serions favorables. Je vais révéfier notre liste de projets prêts à mettre en chantier, mais je pense que c'est une bonne suggestion de demander au gouvernement d'appuyer la construction de logements abordables. J'y suis tout à fait pour.

Mme Jenny Kwan: Merci. Après la réunion, si vous avez des renseignements supplémentaires à fournir, merci de vous assurer de les transmettre au bureau de la greffière parce que je pense qu'il nous serait très utile d'en apprendre à ce sujet.

Parmi les questions importantes dont nous entendons parler au pays, il y a le manque de logements abordables, la crise des sans-abri et la vulnérabilité des personnes à risque, et la pandémie a vraiment amplifié le problème. Notre crise des sans-abri est d'envergure nationale. Je pense que, à partir de maintenant, il faut examiner la situation et voir comment la régler de façon exhaustive pour, espérons-le, nous préparer à la prochaine pandémie. Je regrette de le dire. Espérons qu'il n'y en aura pas une autre, mais ce pourrait très bien être le cas.

Merci pour ce que vous avez dit.

À la question de savoir ce qui représente vraiment la voie vers la reprise économique, madame Nord, avec notre groupe de témoins précédent, nous avons parlé brièvement de l'importance d'appuyer les entreprises pour que les gens puissent survivre à la pandémie. Bien des entreprises — du moins celles de ma propre collectivité — affirment qu'elles ne sont pas admissibles à la subvention salariale, que le seuil des pertes de revenu est trop élevé, etc. Alors que nous rouvrons l'économie, on commence à parler du revenu que les gens vont commencer à gagner, qui fera en sorte qu'ils ne puissent plus toucher la subvention. Ensuite, quand cette subvention prendra fin, il pourrait y avoir une longue période de transition vers une pleine reprise économique. Je me demande si vous pouvez vous prononcer sur ce point.

Mme Leah Nord: Oui, et j'ai entendu les témoins du dernier groupe en parler. Des collègues de Manufacturiers et exportateurs du Canada ont fait allusion à un certain nombre de leurs membres, et j'ai été ravie d'entendre qu'il y en avait plus de 50 %. J'avais fait allusion au fait que nous retournons sur le terrain avec Statistique Canada et que nous connaissons les résultats à la mi-juin. Il sera vraiment intéressant de savoir ce que nos membres et les entrepreneurs de tout le pays disent, car la première fois que nous avons mené cette enquête sur une période de deux semaines en avril, la subvention salariale n'existait pas.

Nous avons recommandé même une approche progressive à l'égard de la dégringolade des revenus à laquelle tout le monde continue de faire allusion. J'ai entendu votre commentaire avant celui-ci, madame Kwan. Ce n'est peut-être pas 75 %, mais peut-être que l'approche pourrait être progressive à mesure que le pourcentage augmente.

Nous estimons aussi, comme je l'ai déjà mentionné, que ce programme devrait être assoupli pour nous permettre d'opter pour une approche graduelle aux stades initiaux. C'est l'analogie du gradateur de lumière. Nous ne passons pas d'« éteint » à « allumé ». Si les entreprises sont capables de rappeler des employés mis en congé et rétablir leur base de revenus lentement, mais sûrement en suivant ce processus, nous y serions favorables.

Encore une fois, nous rendons à César ce qui appartient à César. Le pourcentage est passé de 10 % à 75 % lorsque la voix des intervenants du milieu des affaires a été entendue, et je pense que cette discussion continue sera utile.

L'autre point que j'aimerais soulever concerne une prolongation. J'ai entendu mon collègue de Manufacturiers et exportateurs du Canada donner une nouvelle date butoir. Elle ne peut pas être prolongée indéfiniment, et nous ne demandons pas qu'elle le soit, mais elle devrait aller de la réouverture à la période de reprise. Ensuite, comme je l'ai dit, nous devons aussi tenir compte de la viabilité financière à long terme.

Mme Jenny Kwan: Une des principales choses que me disent les propriétaires d'entreprises à Vancouver Est, en fonction de leurs analyses des répercussions sur les activités et autres, est que la souplesse est primordiale, tant en ce qui concerne l'admissibilité et la préparation à la relance. Je suis ravie de voir que les deux groupes de témoins appuient cette approche.

J'aimerais parler de la question du retour au travail parce que les congés de maladie posent problème. Les gens s'inquiètent de ne pas en avoir. Certains travailleurs du secteur des affaires n'ont pas accès à ces types de congés. J'ai des électeurs qui ont dû démissionner au début de la pandémie de COVID parce qu'ils ne pouvaient pas prendre de congés de maladie et ils s'inquiétaient des conséquences que cela pourrait avoir sur eux et leurs collègues de travail en fait de propagation. Nous militons très fortement en faveur de ces 10 jours de congés de maladie, et nous sommes ravis d'apprendre que le gouvernement s'est engagé à étudier le dossier.

J'aimerais m'adresser à M. Kucheran à cet égard. Du point de vue de la main-d'œuvre, dans quelle mesure les congés de maladie payés importent-ils aux travailleurs?

• (1905)

Le président: Soyez bref si vous le pouvez, monsieur Kucheran.

M. Robert Kucheran: Nous n'avons pas de congés de maladie dans l'industrie de la construction. La nature de l'industrie est de ne pas en avoir. Tant mieux pour les industries partenaires qui négocient des congés de maladie dans leurs ententes, j'y suis favorable, mais la nature de l'industrie de la construction est de ne pas avoir d'ancienneté et de congés de maladie. Nous touchons de très bons salaires et avantages, mais nous sommes payés pour une honnête journée de travail, alors ces types de congés me sont un peu étrangers.

Le président: Merci, monsieur Kucheran. Merci, madame Kwan. Merci, madame Nord.

Ce fut une séance très instructive et utile. Nous vous savons gré de vous être joints à nous et de nous avoir fait part de votre expertise ainsi que celle de vos membres.

M. Brad Vis: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: M. Vis a un rappel au Règlement.

M. Brad Vis: Avant que la réunion se termine, je veux mentionner que lorsque des fonctionnaires d'IRCC et d'EDSC sont venus

témoigner devant le Comité et discuter des études d'impact sur le marché du travail et des données sur l'immigration, ils se sont engagés à fournir au Comité une liste de statistiques en matière d'immigration et de données provenant des études d'impact sur le marché du travail dans les 10 jours ouvrables. Pourrais-je vous demander, monsieur le président, de faire un suivi auprès des témoins concernés pour qu'ils fournissent ces renseignements au Comité?

Le président: Je peux le faire, monsieur Vis, mais je pense que j'ai aussi une mise à jour pour vous sur ce point. Les deux ministères ont confirmé que la réponse est aux derniers stades du processus d'approbation et qu'elle devrait être bientôt prête, mais oui, je vais faire un suivi, et je m'attends à ce que vous ayez une réponse sous peu.

M. Brad Vis: Merci, monsieur le président.

Le président: Je vous en prie.

Sur ce, chers collègues, passez un bon week-end et à lundi.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>